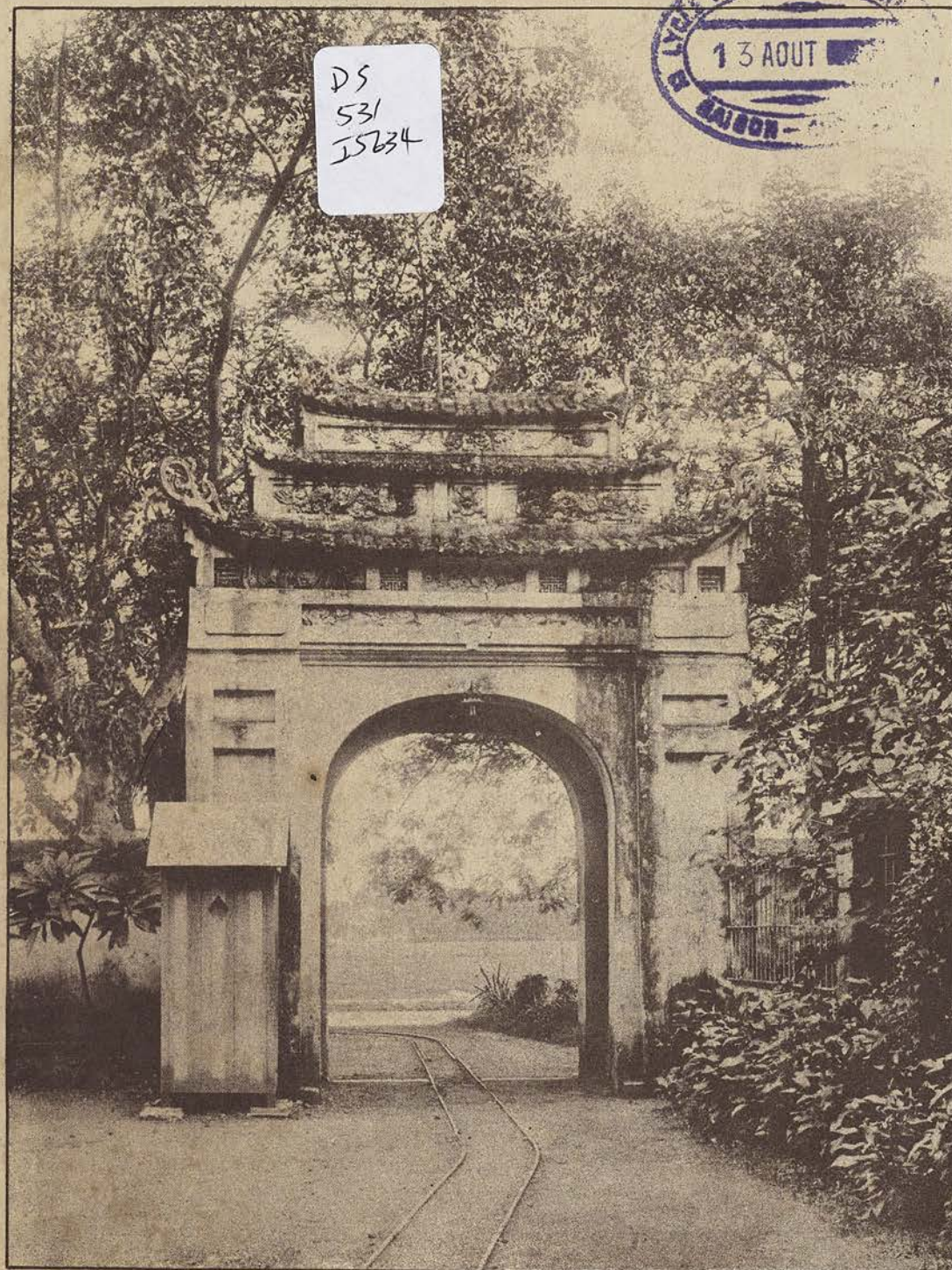


INDOCHINE

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ



Lycée
PETRUS KÝ

Cliché

E.F.E.O.

Vestiges historiques de la Citadelle de Hanoi : Porte latérale Ouest du Palais Royal, vue de l'intérieur, donnant sur l'avenue Pierre-Pasquier.

LOTÉRIE INDOCHINOISE



-TR. TANLOC

Indochine

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

Directeur : Jean SAUMONT

DIRECTION-ADMINISTRATION : 15, Boulevard Rollandes — HANOI — Téléphone 428

ABONNEMENTS { INDOCHINE et FRANCE. Un an 15 \$ 00 — Six mois 8 \$ 50 — Le numéro 0 \$ 40
ETRANGER Un an 24 \$ 00 — Six mois 13 \$ 50 — Le numéro 0 \$ 60

CONCOURS GÉNÉRAL DE 1942

“ Nous maintiendrons
une tradition de haute culture...”

Dans notre numéro 97 nous avons attiré l'attention de nos lecteurs sur les succès annamites au Concours général 1942, et publié les photographies des deux premiers lauréats. Nous sommes heureux de pouvoir soumettre à nos lecteurs la copie du jeune Pham-Quy, 19 ans, élève du Lycée Khai-Dinh de Hué, qui a obtenu le premier prix de la 1^{re} série. Nous rappelons que les candidats avaient à commenter la pensée suivante du Maréchal : « Nous maintiendrons une tradition de haute culture qui fait corps avec l'idée même de notre Patrie. La langue française a une universalité attachée à son génie, ce n'est pas sans raison que nous nous sommes plu à donner au suprême couronnement de nos études le beau nom d'humanités. »

LORSQUE le Maréchal, au bout d'une longue carrière glorieuse, fait à la France meurtrie le suprême don de sa personne, il entend la rebâtir sur « des bases nouvelles qui sont des bases anciennes ». Car, dit-il, « c'est à une restauration que je vous convie, Français », restauration des antiques vertus qui ont fait jadis la grandeur de la France, le rayonnement éblouissant de sa culture sur toute l'Europe. Pour un moment bernée par des idéologies brumeuses, la France a cru trouver son salut en reniant son passé et son génie. « Du passé faisons table rase ! » chantait-on dans les rues. La France a perdu son « style » ; elle en a eu son prix. Les nuages de liberté

et de délivrance, le philtre douxereux des mythes révolutionnaires l'ont conduite au plus grand désastre de son histoire. Pour avoir répudié les richesses que la lente vertu de leurs pères avait accumulées sur leur sol privilégié, les Français ont vu le malheur et la mort s'abattre sur leurs foyers. Alors, dans la douleur et les larmes, rententit la voix mâle du vainqueur de Verdun qui prend en main de sauver la France une seconde fois. La tâche est rude car il s'agit de refaire la France, de l'aider à retrouver ses vertus, « son style ». Œuvre de haute spiritualité, car, dit le Maréchal, « nous maintiendrons une tradition de haute culture qui fait corps avec l'idée même de notre Patrie ».

La France fut en effet à travers les siècles un pays de haute culture. Baignée sur une grande partie de ses côtes par les flots riants de la Méditerranée, elle a reçu sa part de la leçon de cette grande mer, antique berceau de la civilisation européenne. Elle a écouté les voix que s'élèvent de dessous les eaux méditerranéennes et qui enseignent le goût de la raison, de la logique, de la mesure, de l'équilibre. La Méditerranée baigne la noble terre de Provence au ciel d'azur pur et serein ; c'est la terre de poésie lucide et au sourire grave qui abritait les premières colonies grecques d'où a reflué sur toute la France la civilisation attique, puis romaine. Le génie de la France prend ses raisons au plus profond de son sol même. Terre classique où tout est fait à la mesure de l'homme, où la nature domptée et cultivée n'écrase pas l'homme du sentiment de sa petitesse, terre de beauté ordonnée où le soleil doux et bienveillant luit sur les vignes aux grappes d'or ou sur les champs de blé verdoyants. Sur cette terre élue, s'est développé le génie français qui, par son ambiance même, est essentiellement humain. C'est ce qui fait son universalité.

La culture française formée à l'école de la subtilité athénienne et de l'ordre romain est entièrement faite de conscience claire et lucide, de bon sens, de raison, de mesure, de discipline, d'ordre. Elle ne se perd pas dans de vagues spéculations métaphysiques. Elle se limite à la vie humaine qui n'est pas faite de rêves éthérés mais bien de la vie quotidienne, humble et simple. Elle se propose l'étude de l'homme, de l'homme moyen tel qu'il s'en rencontre partout. C'est vers cette exploration du domaine incomparablement varié et pittoresque de l'âme humaine que la littérature française oriente ses efforts. La race française, a-t-on dit, est une race de grands psychologues. C'est à cette lignée de grands psychologues, à Montaigne, Descartes, Pascal, Molière, Racine, La Fontaine, La Bruyère, La Rochefoucauld, que l'humanité devra en appeler pour avoir une juste notion de l'homme, cet « être ondoyant et divers ». « Tous les hommes recherchent d'être heureux », dit Pascal. Tout notre être crie vers la satisfaction de ses désirs, tant spirituels que matériels, vers la complète réalisation de nous-mêmes. Toute entrave au développement de l'homme est une rigueur inintelligente. Mais

cette aspiration vers le bonheur qui couve au fond de notre cœur ne doit pas s'identifier avec un déchaînement des bas instincts et de l'imagination folle. Le bonheur humain doit jaillir, comme une source claire et pure, d'un harmonieux équilibre entre nos facultés. L'homme a le droit de se réaliser, mais dans l'ordre et la discipline.

Mais ce n'est pas dans une aspiration égoïste vers le bonheur que l'homme doit mettre le meilleur de lui-même. L'homme doit vivre en société. Les fulminations des misanthropes ne seront jamais qu'une peine inutile. Puisque nous sommes nés pour vivre avec nos semblables, il faut bien en prendre notre parti, non en pestant mais avec la joie au cœur. La civilisation française est toute sociale. Il nous faut convenir que le peuple français est le plus affable du monde. Il lui a été donné d'avoir toujours le sourire sur les lèvres. Les Français savent charmer ; ils savent offrir avec leur cœur un bon verre de vin qui vous réchauffe et allume la gaieté au fond de votre être. Avec un Français, on ne peut être morose. L'honnête homme est la fleur de cet instinct social français. L'honnête homme est le causeur admirable, le convive spirituel, qui sait parler et mieux encore se taire. L'honnêteté — je l'entends dans le sens du XVII^e siècle — consiste en un sacrifice du particulier, en un renoncement au pédantisme pour se plier au goût des autres. N'est-ce pas là encore ce sens si aigu de la discipline, de la mesure, un signe du triomphe de la volonté et de l'intelligence sur l'instinct. L'honnête homme rit volontiers. Encore n'est-ce pas le rire énorme qui secoue les entrailles, mais un rire fin, nuancé de légère ironie qui donne sa poésie et sa grâce aux plus humbles faits quotidiens. Peuple de France, peuple heureux dont la vie est douce et agréable. Sa politesse raffinée atteint à un degré, introuvable chez tous les autres peuples, le culte de la femme, de l'être faible qui a besoin de protection.

Ainsi, dépositaire des humanités gréco-latines, la France a hérité des Romains « l'art de construire les routes et les phrases », l'instinct de l'ordre et de la discipline, des Grecs l'habitude des analyses psychologiques, le goût de la vie aimable et riante. Mais la France a sur Athènes et sur Rome l'avantage ineffable d'avoir connu le chris-

tianisme. Elle a entendu la voix profonde du Christ. Sur les ruines de Rome s'est étendue l'ombre de la Croix. Et la voix du Christ disait : « O vous à qui le fardeau de la vie est lourd, venez à moi ! » La France a répondu à cet appel, et sur les voies de Jérusalem elle a découvert en frissonnant les profondeurs de l'âme humaine. A l'esprit lassé de la subtilité athénienne et de l'ordre romain, le Christ est venu apporter le domaine de l'inconnu, opposer au fini terrestre le trouble de l'infini divin. C'était comme une échappée vertigineuse vers des horizons insoupçonnés, une trouée sur le mystère de l'au-delà. Des esprits comme saint François d'Assises, Pascal, se sont pris à méditer sur l'énigme humaine, sur les contradictions douloureuses qui déchirent l'homme, et leurs œuvres ont apporté un souffle nouveau dans la langue française. A l'esprit français épris d'ordre, de discipline, de bon sens, le christianisme ajoutait une richesse nouvelle : le sens de la bonté, de la pitié, du sacrifice. De ces vertus, la France a fait une fusion heureuse où le bon sens et la discipline se trouvent humanisés par la bonté chrétienne. Nul n'est plus Français à cet égard que Jeanne d'Arc, cette sainte, cette illuminée qui garde dans son

exaltation même le bon sens inébranlable du vieux peuple de France.

C'est en cela que consistent les humanités françaises, ayant leur base dans une culture essentiellement humaine. En ces moments de doute et d'angoisse où la surface du globe ruisselle du sang de la haine, où partout triomphent la cupidité et la violence, c'est une consolation que de venir aux humanités françaises dont la douceur fait l'effet, dans la tourmente actuelle, d'une oasis de rêve et de poésie. Les Français ont délaissé cette culture prestigieuse qui, à travers les siècles, avaient fait la grandeur de la France éternelle. Le Maréchal a compris le danger ; il s'est fait un devoir de remettre en honneur les humanités françaises dont les vertus puisent au plus profond de la « douce terre de France ». C'est pourquoi c'est à une restauration qu'il travaille, restauration du bon sens solide et sain des paysans de France, restauration de l'ordre, de la discipline, de la mesure, de l'équilibre qui font les peuples forts, restauration de l'idéal chrétien si humain et si profond, restauration en somme de la culture française, la vraie, la pure.

C'est à ce prix seulement que la France retrouvera sa grandeur.

LE MARÉCHAL A DIT :

“ Aider la Patrie, c'est avoir confiance en elle, c'est l'avoir constamment présente dans nos pensées, dans nos paroles et dans nos actes, ne rien accepter, ne rien dire, ne rien faire qui puisse lui nuire.”

Un problème bien posé qu'il reste à résoudre : le problème démographique en Indochine

par le Gouverneur Général R. ROBIN

Au moment où le Gouvernement indochinois va tenter à nouveau sur une vaste échelle le règlement de ce problème capital pour l'Indochine, nous croyons utile de reproduire l'article suivant qui est dû à la plume du Gouverneur Général R. Robin et qui a paru il y a quelques années dans le Bulletin périodique de la Société Belge d'Etudes et d'Expansion. Le problème démographique de l'Indochine y est remarquablement exposé.

FOURMILIÈRES humaines, est-on accoutumé de dire des peuples d'Extrême-Orient. Mais on pense alors surtout aux multitudes qui vivent aux Indes, dans la Chine immense ou l'étroit Japon.

L'Indochine française, sur une superficie de 740.000 kilomètres carrés, donc bien supérieure à celle de la France, ne groupe que 22 millions d'habitants. Elle comporte aussi cependant des fourmilières humaines dont le peuplement est comparable à celui des masses vivantes qui se pressent sur les bords de l'océan Indien et du Pacifique.

Il n'est pour en être assuré, que de voyager à travers le delta Tonkinois que le Fleuve Rouge a fait émerger de la mer par l'accumulation prodigieuse depuis des siècles, de ses riches alluvions, ou à travers les petits deltas côtiers du Nord de l'Annam qu'étreignent comme dans un véritable étau les ramifications de la chaîne Annamitique.

Bornant l'horizon entier de leurs haies de bambous, des milliers de villages couvrent une proportion du sol qui peut sembler étonnante : 10 % environ. Dans la campagne, cultivée comme un jardin, c'est une animation intense aussi bien dans les champs que sur les routes et les sentiers et qui témoigne d'une considérable densité de la population.

Le surpeuplement des provinces deltaïques du Tonkin et du Nord-Annam pose depuis plusieurs lustres déjà, un problème de la plus haute importance aussi bien au point de vue économique qu'au point de vue social et politique.

Si l'on ne considère que la densité démographique des divers pays de l'Union, c'est-à-dire le rapport entre le nombre d'habitants et l'étendue du territoire, le caractère n'en paraît pas pourtant aussi grave, bien que cet examen fasse ressortir une forte inégalité de peuplement.

En effet, le Tonkin, sur 117.000 kilomètres carrés, ne renferme que 8 millions d'habitants et la densité humaine ne s'élève qu'à 68 habitants au kilomètre carré. En Annam, avec 147.000 kilo-

mètres carrés et 5 millions d'habitants, cette densité est de 34. En Cochinchine où 4 millions 500 mille habitants vivent sur 65.000 kilomètres carrés, elle atteint 69. Au Cambodge, où, sur 180.000 kilomètres carrés, on ne trouve que 2 millions 800 mille âmes, elle tombe à 15. Au Laos, enfin, avec 230.000 kilomètres carrés et 900.000 habitants environ, elle n'est plus que de 4. Mais la densité démographique ne présente qu'un intérêt secondaire au point de vue social. Si l'on examine la répartition effective des populations sur les terres mises en culture, et notamment au regard des rizières dont le paddy constitue, comme dans tout l'Extrême-Orient, l'aliment humain essentiel, on voit combien elle est défectueuse et susceptible d'entraîner pour certaines régions de l'Indochine, de graves conséquences de tout ordre pour l'avenir.

L'étendue des rizières au Tonkin n'est approximativement que de 1.180.000 hectares, si bien que la densité alimentaire, c'est-à-dire le nombre d'habitants vivant d'un kilomètre carré de rizières s'élève à 678. Pour l'Annam, qui compte 760.000 hectares de rizières, cette densité est de 657 et reste donc encore très élevée. Au Cambodge, pour 798.000 hectares, elle tombe à 350. Enfin, en Cochinchine, pour 2.258.000 hectares, elle n'est plus que de 188. Nous ne parlons point du Laos dont l'infime population est hors de proportion avec la superficie de terres cultivables.

Ces chiffres donnent une idée précise de l'important problème à la fois agraire et social, que déterminent ce surpeuplement du Tonkin et du Nord-Annam et le peuplement insuffisant de la Cochinchine en particulier, qui constitue la partie la plus riche de la Fédération indochinoise et la plus propre actuellement au développement économique. Le système de culture de ce pays reste cependant primitif et le rendement faible dans plusieurs provinces faute de bras. Le problème est d'autant plus urgent à résoudre que la politique de paix et d'hygiène sociale poursuivie par le Gouvernement indochinois accentue chaque année davantage ce déséquilibre démographique. La France a, en effet, donné au pays une

sécurité complète qu'il avait jusqu'alors ignorée et jugulé les épidémies qui décimaient, au sens propre du mot, les populations. La natalité est d'autre part, très forte en ces contrées où l'esprit de famille et le souci de la continuation de la race sont si vifs en vertu de traditions religieuses. La population tonkinoise s'accroît à elle seule, en moyenne de 90.000 âmes annuellement. Or la superficie cultivable n'augmente pas et se peut augmenter dans une proportion suffisante. Il ne faut pas oublier qu'elle est limitée dans le delta du Fleuve Rouge qui constitue l'habitat d'élection des Annamites. Ceux-ci, profondément attachés au sol qui garde les restes des ancêtres et qui se prête admirablement à la culture du riz, y trouvent en outre des conditions climatiques favorables. Ils répugnent à quitter le village qui les a vu naître pour aller vers les immensités inconnues de la haute et de moyenne régions, aux terres peu fertiles ou peu propices à la riziculture, au climat qui leur est souvent hostile. Aussi, sur ce delta qui ne couvre que 14.500 kilomètres carrés vivent près de 7 millions d'habitants. Dans certaines provinces, la densité dépasse 850, 900 et même 1.000 habitants au kilomètre carré. Or, on estime que deux habitants en moyenne par hectare sont indispensables à une culture indigène intensive comme on la pratique au Tonkin. Le delta n'aurait, par suite, besoin que de 2.500.000 habitants au maximum pour mettre en valeur des terres cultivées et ne pourrait nourrir que 5 millions d'êtres environ. En ne tenant pas compte des populations des villes où des activités diverses alimentent l'existence et qu'on peut évaluer à 350.000 âmes, il y aurait un excédent net pour le delta tonkinois de plus d'un million d'habitants. En dehors de l'agriculture, rares ou peu étendus sont les débouchés ouverts à cette innombrable main-d'œuvre. L'industrie qui, au Tonkin, trouve des possibilités intéressantes de développement, n'absorbe que quelques dizaines de milliers de ces travailleurs et ne pourra jamais constituer un exutoire suffisant à ce considérable surplus humain toujours en croissance.

La situation démographique est à peu près semblable pour les mêmes raisons dans les deltas côtiers et exigus du Nord-Annam.

L'empire de la nécessité n'a pas entraîné un mouvement spontané de large émigration que justifieraient ce fort excédent d'humanité et la médiocrité de ses ressources. Aussi bien que l'émigration vers les terres libres limitrophes, l'émigration à longue portée qui se dirige vers les îles du Pacifique ou les plantations du Sud-Indochinois, est très faible et sujette aux fluctuations de l'activité économique. Elle n'a jamais dépassé le chiffre de 20.000 et a toujours été compensée par une rentrée annuelle de plusieurs milliers d'émigrants. Une colonisation intéressante s'effectue toutefois sur les lais de mers des rivages tonkinois ; les alluvions que déposent les fleuves à leur embouchure, endiguées, permettent en effet, la création de véritables polders. Mais cette colonisation, à laquelle j'ai donné tout mon appui lorsque j'étais chef du Protectorat tonkinois, n'apportera pas une solution définitive du problème, car elle n'autorisera l'installation que de 200.000 à 300.000 habitants seulement sur les terres nouvelles susceptibles d'être à l'heure actuelle, appropriées de la sorte.

Toutes ces conditions ont amené la constitution au Tonkin et au Nord-Annam d'un prolétariat rural très important, qui ne possède que peu ou pas de terres et des possibilités de subsistance nettement insuffisantes.

Alors que la Cochinchine produit 27 millions de quintaux de paddy, l'Annam et le Tonkin n'en récoltent que 24 millions. La ration moyenne annuelle de riz par habitant, si elle est d'environ 250 kilos en Cochinchine où elle est normale, n'est que de 196 kilos en Annam et tombe à 136 kilos seulement au Tonkin et dans le Nord-Annam. Les produits de la pêche et de cultures secondaires ne viennent offrir qu'un médiocre appoint, l'élevage est par ailleurs à peu près inexistant par suite de l'absence de pâturages.

Cette situation ne peut qu'entraîner de sérieuses répercussions sur l'avenir de la race tant au point de vue physique que moral. Ses inconvénients d'ordre politique et social ne sont pas moins évidents. La crise économique qui a sévi sur l'Indochine, comme sur le reste du monde, depuis plus de quatre ans, a envenimé ce mal endémique du paupérisme dont souffrent les sociétés asiatiques et qui a pour cause réelle cette accumulation trop dense d'êtres vivants dans les plaines fertiles où la culture a de tout temps paru relativement facile.

Mais est-ce à dire que la France n'ait rien fait jusqu'ici pour remédier aux conditions fâcheuses d'existence qu'entraînait déjà, dans le passé ce surpeuplement ? Il faut considérer tout d'abord que ce n'est guère que depuis le début du siècle que nous avons pu nous occuper de l'organisation économique du pays. De longues années, au lendemain de notre installation en Annam et au Tonkin, ont dû être, en effet, consacrées à la pacification du territoire et surtout à le délivrer des entreprises de bandes de pillards autochtones ou des pirates chinois voisins qui ont toujours constitué en pays annamite, jusqu'à notre énergique intervention, un fléau endémique.

Ce n'est qu'alors que le Protectorat a pu se consacrer à l'amélioration matérielle du pays et l'œuvre qu'il a accomplie à ce point de vue, en moins d'une quarantaine d'années, ne peut que susciter l'admiration.

La France a tout d'abord, par un effort immense, mis définitivement, à l'abri de l'inondation, les terres assurant la subsistance de ses protégés. Les crues violentes du Fleuve Rouge ravageaient jusqu'alors périodiquement le delta tonkinois, faisant des centaines de victimes et des dégâts qui ont atteint 20 millions de piastres (c'est-à-dire, à l'époque, près de 300 millions de francs) lors de la grande inondation de 1926. Les travaux exécutés pour lutter contre les débordements du fleuve, ont été la continuation mais aussi la consolidation et l'amplification, dans une énorme mesure, de ceux entrepris depuis un millénaire par les habitants du pays. Le cube total des digues du Fleuve Rouge et de ses défluent qui était de 20 millions de mètres cubes à l'arrivée des Français en Indochine, a été porté à 80 millions de mètres cubes, s'étendant sur 2.000 kilomètres environ. Depuis 1917, les dépenses effectuées pour cette œuvre, sans doute unique au monde par son ampleur et dont l'efficacité s'est révélée entière depuis 1926, se sont élevées à plus de 20 millions de piastres.

La contrée ainsi protégée de la dévastation des eaux, le Protectorat s'est attaché à réaliser sans arrêt, des aménagements hydrauliques portant sur l'irrigation comme sur le drainage des terres pour en augmenter la superficie cultivable et le rendement, et préserver les récoltes de tout aléa. Au Tonkin, 120.000 hectares ont été déjà mis en culture de la sorte. L'établissement en cours de nouveaux réseaux, permettra de porter ce chiffre

à plus de 350.000 hectares. Cette entreprise considérable a mis en circulation par le moyen des salaires, des millions de piastres au plus grand bénéfice d'une population pauvre en même temps qu'elle améliorerait ses possibilités d'alimentation. On escompte qu'à l'achèvement des travaux envisagés, l'accroissement de la production en paddy sera de 500.000 tonnes environ.

En Annam et surtout dans les provinces populeuses du Nord et du Centre, un effort analogue se poursuit. 110.000 hectares ont été déjà gagnés ou revalorisés. Des travaux sont en cours qui portent sur 80.000 hectares. L'aménagement de 135.000 autres hectares sera prochainement mis en œuvre.

Une organisation technique appropriée cherche d'autre part à accroître le rendement de l'agriculture et la qualité de ses produits.

Par la généralisation d'une politique de petit crédit direct au cultivateur, l'Administration essaye par ailleurs à lutter contre l'usure. Ce fléau naturel aux pays asiatiques contribue, avec le manque de terres, à maintenir dans une situation précaire ou misérable, une partie de la population rurale et s'oppose par cela même, à tout progrès en agriculture.

Corrélativement à cet effort en faveur de la masse rurale, le Gouvernement indochinois a créé, par l'établissement de milliers de kilomètres de routes et de voies ferrées, des facilités de communication permettant d'écarter toute menace de famine et d'ouvrir les voies à une heureuse distribution des êtres vivant dans la colonie. Le développement de l'industrie, qu'il a favorisé dans toute la mesure de ses moyens, en particulier des industries extractives au Tonkin, a ouvert des débouchés nouveaux assez importants au marché du travail.

Mais il faut reconnaître que ce ne sont là que remèdes temporaires. Bientôt, avec l'accroissement régulier des populations confinées sur un territoire qui ne peut s'étendre en même temps, la situation se représentera avec la même gravité.

L'exemple du Japon où l'industrialisation est cependant poussée au paroxysme, la prouve d'ailleurs amplement. Et le Nippon le comprend bien, dont toute la politique est dominée par l'impérieuse nécessité de se procurer, à côté de sources de matières premières, des colonies de peuplement. Une meilleure répartition des populations apparaît donc comme la seule solution parfaite. Et si la question se pose avec la même acuité pour l'Indochine comme pour l'Empire du Soleil Levant, notre possession a pour sa part, l'inappréciable avantage de posséder des réserves de terres suffisantes pour résoudre le problème.

Il convient donc de songer dès à présent à l'organisation de l'émigration de cet excédent humain actuel et à venir.

Toutes les administrations l'ont envisagée ou même tentée sans cependant rencontrer le succès. Bien avant notre arrivée, le Gouvernement annamite s'était préoccupé de la question. Par des moyens appropriés à l'époque et aux coutumes, il avait cherché à favoriser l'exode vers les terres libres du Haut Tonkin. Deux moyens étaient utilisés : la colonisation pénitentiaire, qui ne semble pas avoir laissé de traces, et l'organisation de communes par recrutement familial sous la direction de particuliers que récompensaient des

charges honorifiques. L'existence dans le haut pays, de nombreux villages annamites remontant au début du XIX^e siècle, atteste que cette dernière formule avait incontestablement donné des résultats.

L'Administration française ne s'est pas non plus désintéressée de la question. Mais elle n'a peut-être pas eu toujours une nette conscience des difficultés à vaincre et de la psychologie particulière des futurs colons. Les dispositions réglementaires qu'elle a prises n'ont eu trait en général qu'à la colonisation individuelle. L'appât de la possession, de la propriété a paru au législateur français, dont l'esprit s'est porté, sous l'influence de ses propres idées, vers la solution individuelle, comme le meilleur moyen de faciliter l'émigration des meilleurs éléments d'une population pléthorique vouée à une éternelle misère. Or le paysan annamite, s'il est souple, courageux, travailleur, est peu apte intellectuellement et moralement à se défendre contre les tracasseries et l'isolement. On ne peut lui demander de réfléchir, de faire des démarches, de remplir des formalités même minimales. Toutes ces complications le dépassent et l'effrayent. Habitué à l'organisation communale hiérarchisée, il est dressé à l'effort de groupe mais répugne de toute sa nature, à l'effort isolé qui est pour lui l'aventure. Un colon annamite — et c'est ce point qu'il faut retenir — ne peut se donner pleinement à une œuvre de colonisation et développer toutes ses ressources et tous ses moyens que s'il est constamment dirigé et guidé et s'il s'agrége surtout à un groupe d'hommes dont l'idéal est le sien. Le succès de l'émigration et par suite de la colonisation des terres nouvelles dépendra, donc avant tout, du soin que l'on mettra à reconstituer dans les pays neufs, un milieu semblable au village tonkinois. Des essais de colonisation collective tentés par l'Administration en dehors de ces considérations de formation sociale, ont échoué, dans le passé, au Tonkin comme en Cochinchine, malgré tous les appuis matériels concédés aux paysans installés sur d'excellentes terres dans les conditions les plus favorables semblait-il.

La formule de colonisation collective n'est cependant pas à condamner. Il n'est pas, au contraire, en ce pays, de meilleur mode de colonisation. Les heureuses créations des villages annamites par les soins de missionnaires catholiques, dans les hautes vallées des rivières tonkinoises faisant suite aux anciennes tentatives du Gouvernement annamite, en témoignent, comme la conquête progressive des lais de mer pour laquelle je n'ai fait que reprendre les méthodes mises en œuvre par les grands colonisateurs annamites privés qui avaient commencé à peupler la région. Il faut simplement tirer de l'échec des efforts administratifs en cette matière et du succès de l'initiative privée opérant seule ou soutenue par les pouvoirs publics, la conclusion que le Protectorat qui représente ici l'Etat, n'a pas les possibilités, par ses moyens d'action particuliers, de mener à bien une semblable tâche. Il lui manque pour cela le temps, la compétence et l'esprit de suite.

Il importe donc de mettre d'accord les principes avec les faits, de tenir compte des conditions spéciales d'acclimatation psychologique du paysan annamite qu'on ne peut laisser livré à lui-même, de la nécessité de trouver des animateurs qui se révèlent indispensables, comme l'ont été les missionnaires et les anciens colonisateurs indigènes, et de faciliter leur action.

L'expérience nous enseigne qu'il n'est pas possible d'entreprendre en ce pays, une œuvre de peuplement sans le concours actif d'un bienfaiteur. Pour être efficace, l'autorité de ce bienfaiteur doit être totale pendant toute la durée de la fondation de l'œuvre. Cette autorité doit tomber d'office en déchéance dès que l'œuvre est achevée. Ce sont ces principes qui ont permis l'occupation des lacs de mer tonkinois. Le succès qu'a rencontré leur application, permet donc d'envisager l'extension sur une large échelle, notamment dans les immensités de l'Ouest cochinchinois formées par le bas delta du Mékong d'ores et déjà ouvertes à la culture par le creusement de nombreux canaux. Des dizaines de milliers de familles pourront trouver là une vie facile dans des conditions d'existence et de climat semblables à celles qu'elles connaissent dans les deltas du Tonkin et du Nord-Annam.

Or, l'achèvement prochain, au début de 1937, du Transindochinois, long chemin de fer de 1.800 kilomètres qui unira, depuis la frontière chinoise, le Tonkin et l'Annam à la Cochinchine, nous donnera une voie d'évacuation appelée à jouer un rôle capital dans cette organisation de l'émigration vers les terres libres du Sud. Les Annamites ont toujours montré une terreur profonde des voyages sur mer et les liaisons maritimes existant jusqu'à ce jour entre le Nord et le Sud de la péninsule, n'ont en rien servi à faciliter cette émigration. Ils aiment au contraire, les voyages en chemin de fer. Ils seront plus sûrs aussi de rester, de la sorte, en relations étroites avec le pays natal. Il conviendra d'assurer ces relations

aisées et nombreuses, car rien ne vaudra au début, pour encourager les départs, que la publicité faite par l'émigré qui revient à son village d'origine, montrer, par l'aisance acquise et son bon état de santé les meilleures conditions de vie offertes dans les terres nouvelles.

L'intérêt économique de ce mouvement de population s'allie étroitement à son intérêt social. Il en résultera un meilleur équilibre des masses rurales indigènes. Des échanges humains, qui seront déterminés par ces migrations intérieures, des répercussions sociales peuvent s'ensuivre, entraînant des incidences d'ordre politique des plus fécondes. Du croisement des Annamites du Nord et de ceux du Sud, une race nouvelle apparaîtra en qui s'uniront leurs qualités diverses mais aussi précieuses.

Ainsi reprendra, sous l'égide de la France, sur le plan pacifique, et pour la plus grande prospérité de l'Indochine, l'histoire du peuple annamite qui est celle d'une constante expansion vers le Sud. Dans cette œuvre, aux conséquences vitales pour notre magnifique possession d'Extrême-Orient, s'affirmera une fois de plus l'inaltérable union de l'Annam avec la Nation protectrice qui lui a apporté en échange de sa confiance, une aide toujours agissante, accroissement de ses forces aussi bien matérielles que morales, un enrichissement progressif et continu dans tous les domaines, une harmonieuse évolution dans l'ordre et dans la paix.

René ROBIN.

D'aucuns crient au fascisme, à l'hitlérisme; et quand bien même cela serait ?

A-t-on oublié que ces régimes sont issus eux-mêmes dans une large mesure d'idées françaises ? Cette synthèse du national et du social grâce à laquelle l'Allemagne et l'Italie ont sauvé leurs Etats des mortelles atteintes du capitalisme et du marxisme, nous en trouvons tous les éléments dans la dialectique d'un Proudhon, d'un Latour du Pin, d'un Georges Sorel, d'un Péguy.

Message du Conseil des Ministres rénové

Le Conseil des ministres du Cambodge, qui vient d'être récemment réorganisé par S. M. Norodom Sihanouk, a tenu le 2 juillet sa première réunion à Phnom-penh.

A l'issue de cette réunion, le Conseil a adressé à l'Amiral Jean Decoux, Haut Commissaire de la France dans le Pacifique, Gouverneur Général de l'Indochine, le message suivant pour lequel S. E. Ung-Hy, ministre du Palais Royal et des Finances, et doyen du Conseil, s'est fait le porte-parole de ses collègues :

AMIRAL,

Renouvelé dans tous ses éléments depuis moins de deux ans et réorganisé sur des concepts élargis donnant à chaque Département une autorité accrue, le Conseil des ministres rénové a tenu ce jour ses premières assises.

En ma qualité de doyen, j'ai l'honneur de vous adresser, au nom de mes collègues et en mon nom personnel, le présent message, vous priant de vouloir bien agréer l'expression de notre entier dévouement à votre personne en même temps que l'assurance de notre loyale collaboration.

Votre politique ferme et clairvoyante, inspirée des hautes directives du Maréchal Pétain, que nous saluons ici avec respect, a permis à l'Indochine Française de vivre tranquillement dans un monde agité et à notre nation de recouvrer, après les jours amers de 1941, l'espérance et l'énergie qui lui rendront l'éclat du vieux Royaume de la grande époque. Par ma voix, le Conseil vous adresse l'hommage de son infinie reconnaissance.

Nous vous demandons, Amiral, de vouloir bien transmettre à M. le Gouverneur Général Brévié, secrétaire d'Etat aux Colonies, dont les sentiments à l'égard du Cambodge furent si

appréciés de toutes les populations indochinoises de sang khmer, l'expression de nos dévoués hommages de fidélité et de loyalisme.

Nous vous prions, enfin, d'exprimer au Chef de l'Etat Français notre profonde admiration. C'est grâce, en effet, au don généreux de sa personne à la Patrie en péril ainsi qu'à sa grande intelligence politique que le monde, surpris, voit s'accélérer le redressement de la France et de son Empire, indissolublement unis l'un à l'autre par de communes destinées. Nous demandons aux Tévadas, anges du Ciel, d'accorder à l'illustre soldat, premier fils de France, une longévité lui permettant de voir porter ses fruits à l'œuvre grandiose de restauration qu'il poursuit depuis deux ans avec une foi et une abnégation dignes de lui seul.

UNG-HY,

Ministre du Palais Royal
et des Finances.

A ce message, l'Amiral Decoux a répondu en priant M. le Résident Supérieur au Cambodge de se faire son interprète auprès du Conseil des ministres du Gouvernement cambodgien pour leur dire le plaisir et la satisfaction qu'il avait éprouvés en recevant ce témoignage d'une fidélité et d'un loyalisme si chaleureux et si émouvant.

Après avoir annoncé la transmission des vœux du Conseil au Maréchal, Chef de l'Etat, M. le Gouverneur Général achève en ces termes :

Je vous demande d'assurer le Conseil de ma sollicitude à l'égard du Royaume du Cambodge. Je ne doute pas que, sous la conduite d'un Souverain jeune et déjà remarquable par Ses talents, il ne poursuive avec l'aide de la Nation protectrice, son évolution paisible vers le progrès et la grandeur.

Rencontre avec des pirates sur le plateau Moï

par le Docteur A. YERSIN

VOICI le récit d'une aventure, assez tragique, qui m'est arrivée en juin 1893, au cours d'une exploration que j'effectuais dans la région de Dran en vue de dresser la carte du pays.

Je me trouvais au voisinage de M'Lône et de Dran et je venais de traverser la rivière Da-Dang, en route pour Bô Kraan.

Pendant cette dernière marche, peu avant d'arriver à Bô Kraan, j'entends deux coups de fusil qui sont tirés sur ma gauche, de la forêt, à une distance de 200 mètres environ. Arrivé à Bô Kraan, vers 8 heures du matin, je remarque dans la maison commune qui doit me servir de logement, les traces du passage récent d'une nombreuse troupe d'hommes.

Au même moment, j'aperçois un Annamite qui cherche à fuir à travers les rizières ; je le fais arrêter et il finit par m'avouer qu'il fait partie d'une bande de pirates, armés de sabres, de piques et de fusils ; ils sont commandés par plusieurs chefs, dont Thouk est le principal. Ils sont partis de Phanri il y a 6 jours et ont parcouru le plateau moï pour arriver ici. C'est au cours de la nuit qu'ils ont appris du chef de village que je devais arriver ce matin. Ils sont aussitôt partis, afin de m'éviter, dans la direction du Nord-Est. C'est eux qui m'ont tiré les deux coups de fusil que j'ai entendus pendant la marche. Leur projet serait de gagner Phanrang demain soir, de tuer le « phu » (gouverneur annamite), de s'emparer des armes du poste, de massacrer les Français (postier, douaniers, etc...).

Mon devoir me paraît tout tracé : ne pouvant arriver à Phanrang assez tôt pour prévenir les pirates, je me décide à les poursuivre rapidement, à tâcher de les atteindre pendant la nuit et si possible à faire les chefs prisonniers.

Je laisse le campement et le prisonnier à la garde de mon boy annamite Bay en lui recommandant de m'attendre et de veiller. Je pars moi-même, à dix heures du matin, avec trois Annamites : Bêp, mon intrépide chasseur d'éléphants ; Trai, un milicien de Nha-trang et Chinh, un Annamite de Phanri, qui me sert d'interprète pour les Moïs Ma. Nous emportons, com-

me armes, trois fusils, un revolver et des cartouches.

Nous nous dirigeons au Nord-Est et, à midi, nous arrivons au village de Diom, où l'on me dit que les pirates sont arrivés vers 4 heures du matin et repartis à 10 heures. Ils sont très nombreux : on me parle de 80 pirates (?). Ils ont avec eux deux femmes. Ils ne commettent pas de violences dans les villages, se contentant de réquisitionner des coolies, des chevaux, du riz et des poulets pour leur nourriture. On me confirme que leur projet est d'attaquer Phanrang demain soir.

A 13 heures, je continue ma poursuite. La piste se dirige encore pendant quelques kilomètres au Nord-Est, remontant la belle et fertile vallée du Da-Dung ; on tourne ensuite à l'Est, puis à l'Est-Sud-Est, dans la direction de Phanrang, dont je reconnais déjà la plaine, dans le lointain, dès 15 heures, du sommet d'un col.

A 16 heures, nous arrivons à La Klot, un village de forgerons. Les pirates y ont séjourné entre 13 heures et 14 heures pour se reposer, puis ils ont continué leur route.

Pendant qu'ils dormaient, ils avaient pris la précaution de placer deux sentinelles sur les arbres, afin de surveiller la route.

A 16 h. 30, je me remets en route. A partir de La Klot, le sentier est très mauvais et descend rapidement dans la direction d'une vaste plaine, à travers laquelle coule la rivière de Phanrang. L'orage éclate bientôt et la pluie tombe à torrents. Tant mieux, j'aurai plus de chance de surprendre les pirates.

A 18 heures, j'arrive à Daguepeu, dernier village moï, le village suivant étant habité par des Chams. On m'assure, que je trouverai les pirates à P'Hô, où ils auraient l'intention de camper. Je soupe d'un bol de riz, puis repars à 10 heures, par la pluie, qui n'a pas cessé dès lors de tomber. Les Moïs éclairent le chemin avec des branches de pin enflammées. Il faut traverser, à plusieurs reprises, un des affluents d'origine de la rivière de Phanrang qui, grossie par l'orage, coule comme un torrent impétueux.

A 21 heures, on éteint les flambeaux, car le village est proche et dès lors, nous avançons à tâtons dans la nuit noire.

A 21 h. 15, nous arrivons à P'Hô, mais là, nouvelle déception : les pirates sont allés encore plus loin, à P'Hô-Tan-Ngan, où sûrement je les trouverai. On me dit qu'ils sont trente, bien armés et se gardant militairement. Je pars de suite pour cette dernière étape. Il faut traverser et retraverser la rivière de Phanrang, qui grossie par l'orage, devient plus large et plus profonde.

Enfin, à 22 heures, nous traversons quelques rizières et nous nous trouvons à 400 mètres de P'Hô-Tan-Ngan, qui est de l'autre côté de la rivière.

De grands feux sont allumés, et on distingue des silhouettes d'hommes. Je fais mes dernières recommandations à mes Annamites qui doivent ne pas me quitter et ne tirer que sur mon ordre, puis nous franchissons la rivière, et nous marchons sur le village en faisant un crochet, de façon à ne pas tomber directement sur le campement des pirates. Le chef du village, tout tremblant, fait des difficultés pour me montrer la maison où logent les chefs ; il faut presque le menacer. Les chiens commencent à aboyer, les enfants à crier, j'avance donc rapidement. Autour d'un grand feu, veillent une quinzaine d'hommes. En me voyant apparaître, ils se lèvent et s'enfuient précipitamment sans crier à la garde ! Au même instant, j'aperçois dans une petite case deux Annamites, assis sur un lit de camp, et causant tranquillement. Du premier coup d'œil, je reconnais les chefs ; je m'avance donc vers la maison, persuadé que je suis suivi par mes Annamites, et tout à coup, je mets le canon de mon revolver à quelques centimètres de la poitrine de Thouk (1) qui se fait remarquer par sa haute taille et son air distingué !

La surprise est complète. Les chefs se lèvent en sursaut avec une expression de terreur impossible à décrire ; puis, en moins d'une seconde, Thouk jette ses mains en avant en criant : « Ne tire pas ! » et il essaye de m'arracher mon revolver. Je veux tirer, mais il a eu la présence d'esprit de placer un doigt en arrière de la détente, de telle façon que cela m'est absolument impossible. Au même moment, je ressens une vive douleur à la jambe droite qui devient ensuite engourdie et comme paralysée ; ce doit être un violent coup de massue qu'un des quinze pirates dormant dans un petit hangar qui est à ma droite, m'a porté en fuyant (2). Plusieurs autres chefs des pirates, qui dormaient dans une deuxième pièce de la petite case, se précipitent sur moi, et aux cris de « cat cô ! » (couper le cou), ils commencent à me frapper avec leurs coupe-coupe et leurs piques. Mais où sont mes Annamites ? Voyant fuir les pirates, ils ont pris

peur, et se sont aussi enfuis, me laissant tout seul. Je les appelle vainement à mon aide.

Un coup de sabre m'enlève à moitié le pouce de la main gauche ; une pique me frappe en pleine poitrine ; les coups se multiplient. Ils sont heureusement mal portés, car les pirates ont de la peine à se mouvoir dans la case exiguë dont j'occupe la porte. La situation ne peut durer. Je lâche mon revolver, ne pouvant m'en servir, et j'essaye d'armer mon fusil ; mais ma blessure de la main gauche m'empêche de le tenir, et il m'est arraché.

Thouk pousse alors un hurlement de triomphe, et brandissant mon revolver, il le décharge quatre fois sur moi sans m'atteindre ; puis les cinq chefs se précipitent dehors et s'enfuient à travers les rizières, me laissant maître du terrain, mais bien incapable de les poursuivre.

Que font mes Annamites pendant ce temps ? Bêp et Chinh, après avoir parcouru environ 200 mètres, se sont arrêtés dans les rizières ; et là, un peu revenu de sa frayeur, Bêp tiraille sur les fuyards. Il tue net un pirate d'une balle dans la tête, et en blesse grièvement deux autres. Il fait prisonnière une des deux femmes qui accompagnaient les pirates (3).

Trai, le milicien, était blotti au fond d'une case chame dont il ne sort que lorsque tout est terminé ; il décharge alors son fusil en l'air, et se met à monter la faction, l'arme au bras, auprès de la prisonnière qui, ligotée comme un paquet, est incapable de faire le moindre mouvement.

Mon interprète, armé d'une baïonnette au bout d'un bâton, enrôle quatre Mois, et se hasarde à faire une ronde de reconnaissance jusqu'à quinze pas de la maison ! Je fais cesser cette mascarade.

Dans le hangar où les pirates dormaient, je retrouve deux fusils modèle 1842, trois piques et cinq coupe-coupe.

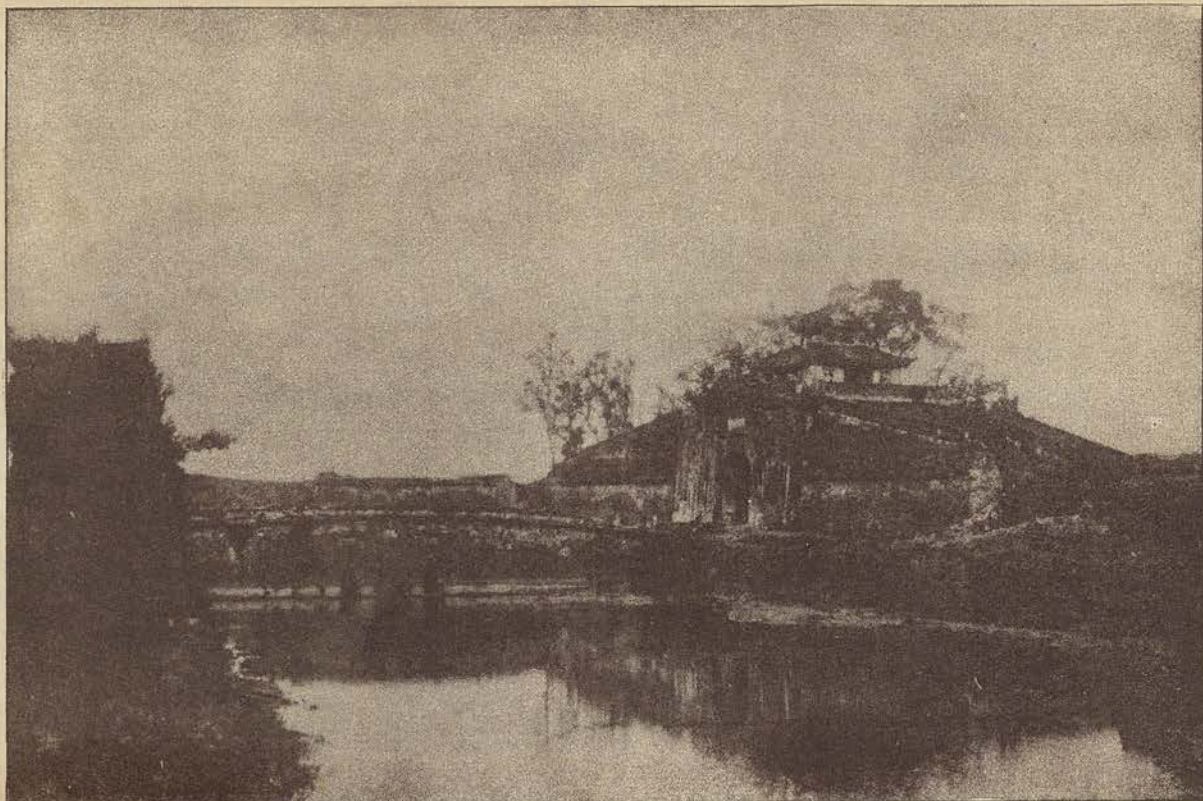
Je ne puis regagner mon campement avec mes blessures ; il ne me serait pas possible de remonter la montagne, même en hamac. D'un autre côté, ignorant les événements de Phanri, j'estime devoir avertir de suite le Résident de ce qui s'est passé. J'envoie donc un messenger Moï à mon boy qui est resté à Bo Kraan, avec mes effets pour lui ordonner de descendre de suite à Phanrang, avec mes bagages et le prisonnier.

(Lire la suite en page 11 après la partie illustrée)

(1) Ancien rebelle, chef des pirates.

(2) Il y a eu fracture du péroné dans son tiers supérieur.

(3) L'autre s'est noyée en traversant la rivière.



Cliché
E.F.E.O.

Fig. 1. — Une des cinq portes de la Citadelle de Hanoi en 1883, avec pont dormant, et au premier plan (à gauche) le mur de la demi-lune.

LA CITADELLE DE HANOI

POURSUIVANT sa tournée des lieux historiques du Tonkin, le Vice-Amiral d'Escadre J. Decoux, Gouverneur Général de l'Indochine, a visité le 29 avril dernier, la citadelle de Hanoi. Nous voudrions, par le court article qui va suivre, associer les lecteurs d'*Indochine* à cette visite.

Les vestiges qui subsistent de l'ancienne citadelle de Hanoi sont à peu près tous groupés dans l'espace occupé par la Direction de l'Artillerie, sauf la porte Nord, située sur le boulevard Carnot, et le Mirador, près de l'avenue Puginier.

Mais avant d'examiner ces vestiges, il convient de donner une description sommaire de la citadelle telle qu'elle existait lors de l'arrivée de Francis Garnier, en 1873.

En 1805, c'est-à-dire trois ans après la prise de Hanoi qui avait eu lieu le 20 juillet 1802, Nguyễn-Anh, qui avait pris le titre de règne de Gia-Long, commença la cons-

par
Louis BEZACIER,
Membre de l'Ecole Française d'Extrême-Orient.
Conservateur
des monuments historiques
de l'Annam-Tonkin.

truction de la citadelle. L'emplacement choisi fut celui déjà adopté par les empereurs des dynasties précédentes, depuis l'époque à laquelle Ly-Thai-Tô, en 1011, abandonna Hoa-lu et transféra la capitale à Hanoi, à l'emplacement actuel et substitua à l'ancien nom Dai-La-thành, celui de Thang-Long-thành, «le Dragon qui plane». La nouvelle construction était, comme toutes les citadelles annamites élevées au cours du XIX^e siècle, d'inspiration française. Mgr Pigneau de Béhaine avait, en effet, traduit pour son élève Gia-Long, les ouvrages français traitant des fortifications et le côté technique avait été laissé à Chaigneau et Vannier mais surtout à Olivier de Puyma- nel, qui s'inspira, pour le tracé des citadelles à édifier, des méthodes de fortifications de Vauban, qui étaient toujours employées au cours du XVIII^e siècle. La première citadelle construite suivant cette méthode, par Gia-Long, avec l'aide technique



Cliché E.F.E.O.

Fig. 2. — Une des cinq portes de la Citadelle.
(Dessin de A. Ferdinandus, d'après un croquis de M. P.).

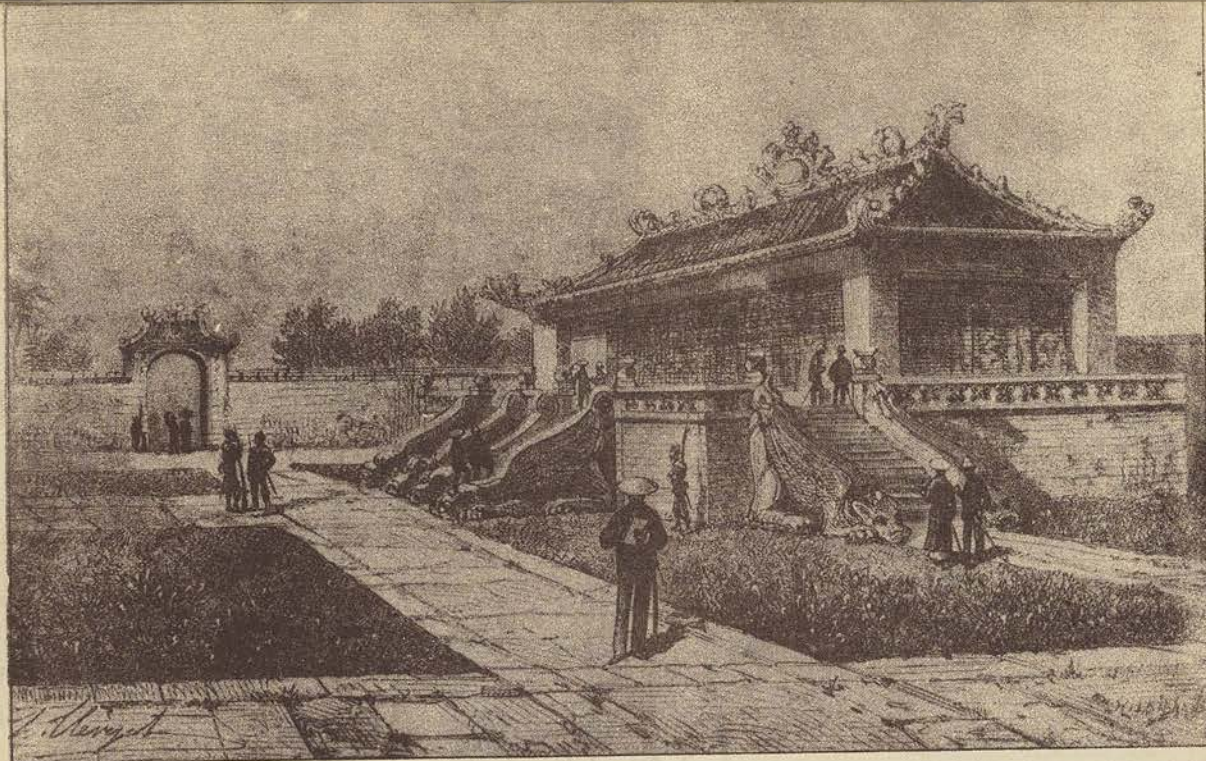
d'Olivier de Puymanel, fut celle de Saigon, en 1790. Celle de Hanoi ne put être conçue par ce jeune Français, mort en 1799. Mais il restait encore avec Gia-Long quelques Français, dont Chaigneau, Vannier, Forsans, Despiau, et c'est sans doute à l'un d'eux qu'il faut en attribuer les plans.

Cette citadelle, qui mesurait environ un kilomètre de côté, conçue suivant les méthodes employées pour les citadelles édifiées antérieurement, méthodes qui seront encore utilisées sous le règne de Minh-Mang pour l'édification de la plupart des citadelles tonkinoises, occupait un vaste carré qui peut être délimité, aujourd'hui, par le boulevard Carnot au Nord, l'avenue Brière-de-l'Isle à l'Est, la rue Duvillier au Sud et le boulevard Henri-d'Orléans à l'Ouest (fig. 4).

Chaque face comportait trois courtines et deux bastions, et une lunette à chaque angle. Les faces Est, Ouest et Nord étaient percées chacune d'une porte dans l'axe de la courtine centrale ; seule la face Sud comportait deux portes percées au centre des deux courtines extrêmes. Chacune de ces portes était protégée par une demi-lune indépendante du rempart. Un pont dormant en briques, reliait la porte du rempart à la demi-lune (fig. 1), une seconde porte était percée dans la face droite de cette demi-

lune et était reliée à l'extérieur par un pont également en briques. D'épais vantaux de bois, qui par eux-mêmes formaient une défense sérieuse, fermaient chacune de ces portes. Enfin, un fossé, dont la largeur variait de 20 à 40 mètres, contournait les remparts.

L'intérieur était occupé, au centre, par le Palais royal, dont le plan était légèrement incliné vers l'Ouest, sans doute pour des raisons géomantiques sur lesquelles nous ne pouvons nous étendre. L'enceinte de ce Palais formait un quadrilatère d'environ 120 mètres de largeur par 350 mètres de longueur. Il était subdivisé en deux cours. Une première, au Sud, qu'on peut appeler cour d'honneur, et une seconde, au Nord, cour privée. Ces deux cours, d'égales grandeurs, étaient séparées par un mur construit au droit du Kinh-Thiên. On communiquait de l'une à l'autre par deux petites portes, encore existantes (2-2), sans grande importance architecturale... C'est à l'intérieur de cette Cité Interdite qu'habitait le Roi, dans un Palais disparu depuis longtemps (4). On pénétrait dans cette cité par plusieurs portes, dont la principale, au Sud, était désignée par le terme *Doan-môn*, « Porte Directe » (C). Sur les faces latérales, deux autres portes (4-4), beaucoup plus simples,



Cliché E.F.E.O.

Fig. 3. - Le Kinh-Thiên, où demeurait Francis Garnier en 1873.
(Dessin de H. Clerget, d'après un croquis de M. P.).

donnaient accès à la première cour, la cour d'honneur. Ces deux portes existent toujours, ce sont celles qui donnent accès à la Direction de l'Artillerie. L'une, celle de l'Est, est appelée porte de l'Horloge et donne sur la rue de la Porte-Sud ; l'autre, celle de l'Ouest, donne sur l'avenue Pierre-Pasquier (*couverture recto*). Dans le fond de la seconde cour, la cour privée, était édifié le Palais du roi, qui déjà en 1876, lors de la visite au Tonkin de Pétrus Ky, présentait un aspect de ruine accusé. Entre les deux cours était édifié, sur une terrasse un bâtiment désigné sous le nom de *Kinh-Thiên*, « Respecter le Ciel » (B). Ce bâtiment, aujourd'hui disparu, a été remplacé en 1887, par les bâtiments actuels de la Direction de l'Artillerie. Les seuls vestiges qui subsistent de cette construction sont les magnifiques rampes d'escaliers sur lesquelles nous reviendrons dans un instant (*couverture verso*).

Autour du Palais royal étaient disposés les différents logements et bureaux des mandarins et du Gouvernement : *Tông-dôc*, *Dê-dôc*, *Tuan-phu*, *Bô-chanh*, *Ansat*, etc... Les emplacements de ces bureaux, actuellement tous disparus et remplacés par des casernements, sont identifiables grâce

aux nombreux plans d'époques diverses déposés à l'Ecole française. A l'Est, était située la résidence du *Tông-dôc*, occupée actuellement, en partie, par le 4^e R. A. C. et le 9^e R. I. C. (E). Le *Dê-dôc* ou Général, avait sa résidence à l'entrée de la caserne du 9^e R. I. C. (F) ; celle du *Tuan-phu*, à l'emplacement du 1^{er} R. T. T. (G) ; celle du *Bô-chanh*, à un emplacement qui peut-être fixé entre l'avenue Brière-de-l'Isle et les courts de tennis du Cercle sportif, au Nord de l'avenue Paul-Doumer (H). La prison (K) était située à l'angle du boulevard Carnot et de la rue du Maréchal-Joffre. A l'Ouest, sensiblement à l'emplacement du Cercle Sportif, étaient élevés les Magasins provinciaux (L). Enfin, au Sud du Palais royal, était édifié en 1812, par Gia-Long, le *Côt-Co* (D), littéralement le « Poste du Drapeau », appelé communément le *Mirador*, qui s'élève près de l'avenue Puginier. A l'emplacement du monument aux Morts était creusée la mare aux éléphants royaux (M), et à l'Ouest de cette mare se trouvaient les écuries de ces éléphants (N), dont l'emplacement peut être fixé à la place des maisons de l'avenue Pierre-Pasquier, dans l'axe du monument aux Morts. Plusieurs pagodes étaient élevées

Fig. 4.

PLAN DE LA CITADELLE DE HANOI

dressé d'après les anciens plans déposés à l'Ecole Française d'Extrême-Orient, avec indication des rues et des principales constructions modernes, par L. BEZACIER, Conservateur des Monuments historiques de l'Annam-Tonkin.

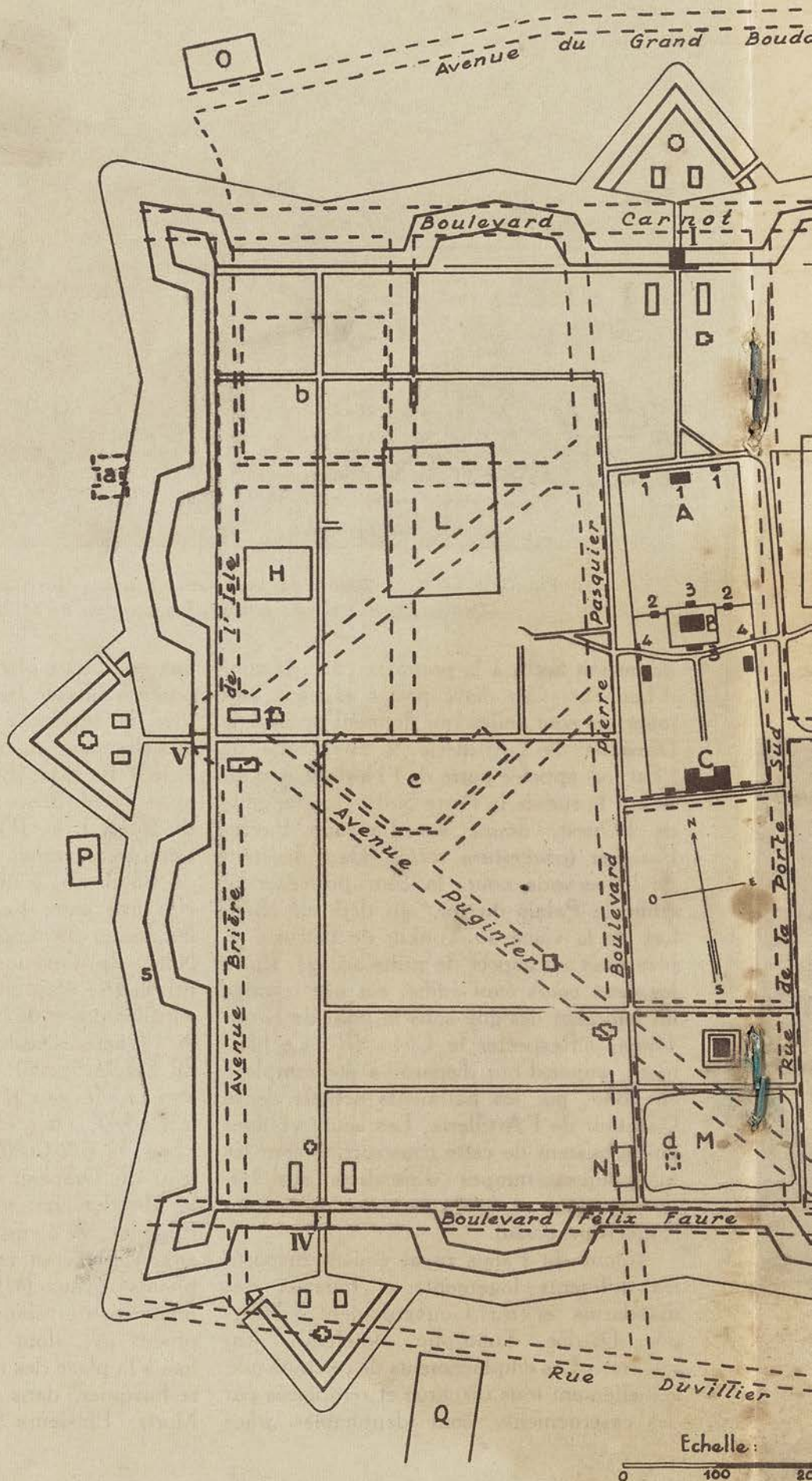
LÉGENDE.

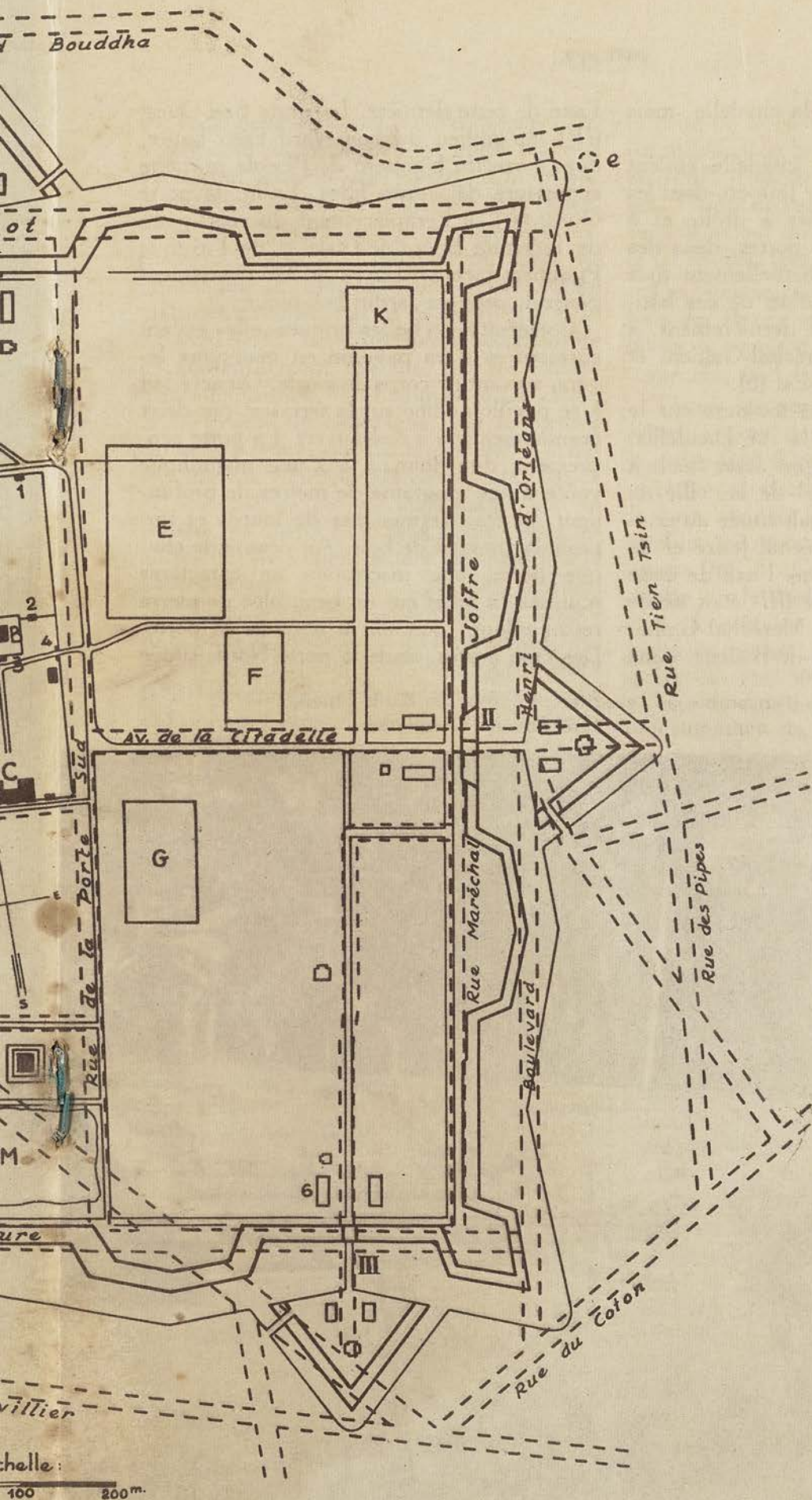
1° Les portes.

- I. — Porte Nord (boulevard Carnot).
- II. — Porte Est (rue Maréchal-Joffre et rue de la Citadelle).
- III. — Porte Sud-Est (rue Maréchal-Gallieni et rue du Général-de-Badens).
- IV. — Porte Sud-Ouest (boulevard Félix-Faure).
- V. — Porte Ouest (avenue Brière-de-l'Isle).

2° Les anciens Bâtiments.

- A. — Han-Lau (Palais du roi).
- B. — Kinh-Thiên (Salle du trône).
- C. — Doan-Môn (Porte d'honneur du Palais royal).
- D. — Côt-co (Mirador).
- E. — Résidence du Tông-dôc.
- F. — Résidence du Dê-dôc.
- G. — Résidence du Tuan-phu.





- H. — Résidence du Bô-chanh.
 K. — Prison.
 L. — Magasins provinciaux.
 M. — Etang des éléphants royaux.
 N. — Tau-Tuong (logement des éléphants royaux).
 O. — Pagode du Grand Bouddha.
 P. — Pagode du Môt-Côt.
 Q. — Van-Miêu.

3° Bâtiments
anciens conservés.

- I. — Porte Nord.
 C. — Doan-Môn.
 D. — Mirador.
 1, 1, 1. — Portes postérieures du Palais royal.
 2, 2. — Portes secondaires du Palais royal.
 3, 3. — Escaliers du Kinh-Thiên.
 4, 4. — Portes latérales du Palais royal.
 5. — Redoute du bastion Sud-Ouest ; face Ouest.
 6. — Fondations d'un bâtiment de linh-co.

4° Constructions
modernes.

- a. — Gouvernement général.
 b. — Lycée Albert-Sarraut.
 c. — Direction des Finances.
 d. — Monuments aux Morts.
 e. — Château d'eau (boulevard Carnot et rue du Charbon).

dans l'enceinte même de la citadelle, mais aucune ne subsiste.

Les cinq portes de la citadelle étaient gardées par des groupes de *linh-co*, dont les casernements étaient édifiés à droite et à gauche de chacune de ces portes, dans des bâtiments rectangulaires actuellement tous disparus. Les fondations d'un de ces bâtiments furent mises à jour dernièrement, à l'angle de la rue du Maréchal-Gallieni et de la rue de la Porte-Sud-Est (6).

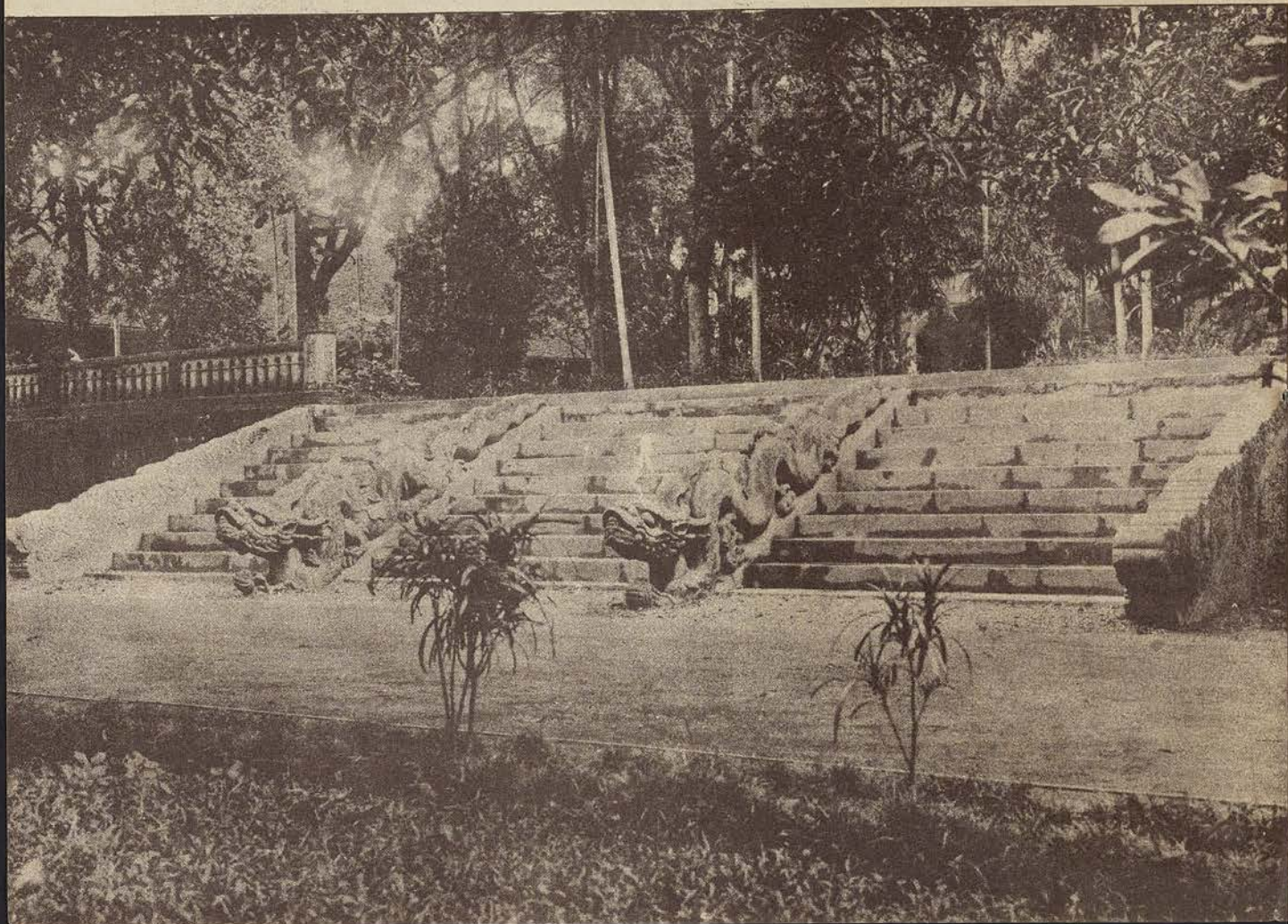
La porte Nord (I) existe toujours sur le boulevard Carnot, face à la rue Dieulefils. L'emplacement des autres est assez facile à repérer sur le plan actuel de la ville de Hanoi. La porte Est (II) était située au croisement de la rue du Maréchal-Joffre et de la rue de la Citadelle, dans l'axe de cette dernière. La porte Sud-Est (III) était située au croisement de la rue du Maréchal-Gallieni et de la rue du Général-de-Badens, dans

l'axe de cette dernière. La porte Sud-Ouest (IV), au milieu du boulevard Félix-Faure, dans l'axe du bâtiment de l'Ecole primaire supérieure de jeunes filles. Enfin, la porte Ouest (V), à l'emplacement du rond-point de l'avenue Brière-de-l'Isle et de l'avenue Puginier, face à l'entrée du Gouvernement général, près du Jardin botanique.

Construites en belles briques, elles étaient surmontées d'un pavillon en matériaux légers, servant de corps de garde. On accédait à ce pavillon édifié sur la terrasse, par deux grands escaliers à ciel ouvert. La porte proprement dite donnait sur une magnifique voûte d'une vingtaine de mètres de profondeur, et était fermée par de lourds et imposants vantaux de bois. Au-dessus de chaque porte, une inscription en caractères sculptés en relief sur un beau bloc de pierre rectangulaire, donnait le nom de la porte. Des cinq portes, seule la porte Nord, située

Fig. 5. — Vue d'ensemble de l'escalier principal du Kinh-Thiên, devant les bâtiments de la Direction de l'Artillerie.

Cliché E.F.E.O.



sur le boulevard Carnot a été conservée. On voit encore au-dessus de l'arc muré, les trois caractères sculptés sur pierre : *Chinh bac môn* (Porte exacte du Nord) (1). Sur la terrasse, un bâtiment servant de logement militaire a remplacé le pavillon du corps de garde. Sur la face extérieure, on remarque les trous produits par le bombardement du 25 avril 1882. Une inscription commémore ce bombardement effectué par les canonniers *la Fanfare, la Massue et la Carabine*, et les pièces de campagne, sur les ordres d'Henri Rivière, qui fut le premier à pénétrer dans la citadelle par cette porte. Est-ce le souvenir de ce glorieux soldat qui fit qu'elle fut épargnée ? Sans doute. Mais les autres portes avaient autant de titres à être sauvegardées. En effet, c'est par la porte Sud-Est que Francis Garnier pénétra le premier dans la citadelle, le 20 novembre 1873, et c'est par la porte Sud-Ouest, qu'il sortit le 21 décembre de la même année pour chasser les pirates chinois qui attaquaient la citadelle, attaque au cours de laquelle il trouva une mort glorieuse.

Une partie du rempart de la face Ouest existait encore ces dernières années. Située à l'emplacement de l'ancienne poudrière, aménagée actuellement en jardin public, le long de l'avenue Brière-de-l'Isle, face à l'Inspection du Travail, elle était le seul vestige d'un bastion de l'ancien rempart (bastion Sud-Ouest, situé entre la porte Ouest et la lunette Sud-Ouest). Une redoute semi-circulaire construite par Francis Garnier (?) subsiste encore et se trouve maintenant incluse au centre des bâtiments construits dernièrement par les Dominicains (5).

En dehors de la porte Nord et du pan de mur de ce bastion, il ne reste plus rien de l'enceinte de la citadelle de Gia-Long.

Parmi les autres vestiges conservés, il faut signaler le Côt-co, construit en 1812 et qui doit, à son utilité militaire, d'avoir été sauvegardé. En effet, peu de temps après

la prise de la citadelle par Henri Rivière, il fut utilisé pour la télégraphie optique, puis, en 1887, il servit de tribune pour les courses, l'hippodrome étant installé à l'emplacement actuel du stade, entre le mirador et le Doan-môn (porte Sud du Palais royal).

Les souvenirs archéologiques sont dans l'ancien Palais royal, un peu plus nombreux. L'enceinte elle-même a été à peu près respectée, sauf les murs de la partie Nord.

Toutes les portes de cette enceinte subsistent encore dans leur état originel, sauf la porte Sud (Doan-môn), qui a subi quelques modifications, qui tout en changeant le style, seraient faciles à supprimer, afin de rétablir ce monument dans son ancien aspect (fig. 6). Ce bâtiment, dont la façade donne sur le stade, sert actuellement de logement militaire. Il comprend deux étages. Le premier est subdivisé en huit petites salles de 3 m. 50 sur 2 m. 50 par de forts piliers de briques. Chacune de ces salles était voûtée. Un double escalier à rampes très rapides permet d'accéder au second étage, composé d'une salle unique au milieu de laquelle se trouve un grand lit de camp massif, constitué par de forts madriers scellés dans la maçonnerie. C'est dans cette salle supérieure que devait se tenir le corps de garde. Deux grands escaliers à ciel ouvert donnent accès à l'étage, de l'intérieur de la cour du Palais royal. Toutes les portes de ce bâtiment, donnant accès sur le stade ont été murées sauf celle de l'Ouest.

Du *Kinh-Thiên*, qui était édifié sur une terrasse, au centre du Palais royal, il ne reste plus que les magnifiques échiffres d'escaliers des façades principale et postérieure. Ces échiffres doivent très probablement remonter aux environs du XV^e siècle, si nous nous basons sur la sculpture qui les orne et qui est très fine. Ce palais fut d'abord transformé en logement par Francis Garnier en 1873 (fig. 3). Il y était, paraît-il, bien installé, si nous en croyons une lettre écrite par lui à l'amiral Dupré, alors Gouverneur de la Cochinchine, dans laquelle il dit : « Je fais éclairer et diviser la grande maison annamite qui servait de logement au roi. Elle

(1) Les inscriptions des portes Sud-Ouest et Est ornent actuellement le jardin du Musée Louis-Finot.

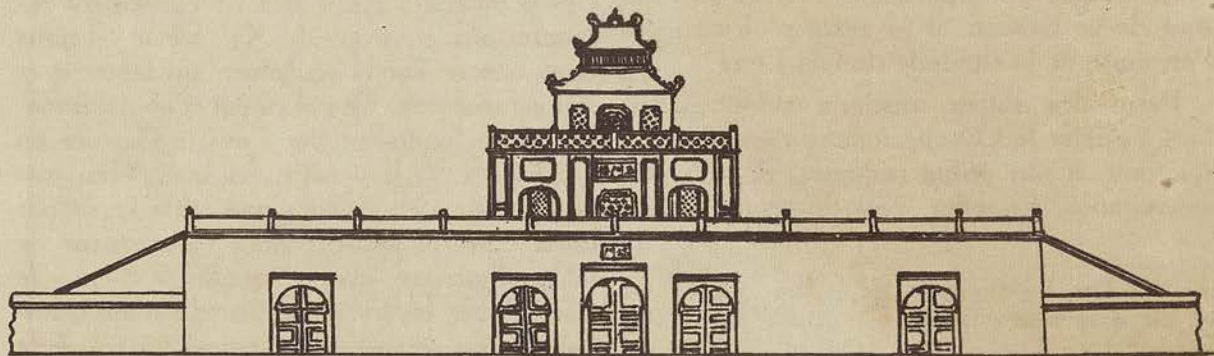
est bien située. Vous pourrez y trouver, quand vous viendrez ici, un logement sinon confortable du moins convenable ». Un dessin de H. Clerget (*fig. 3*) nous en donne l'aspect en 1873. Ce bâtiment, lors de l'occupation de la citadelle par Henri Rivière, fut aménagé en corps de garde pour les troupes sous le commandement du capitaine Retrouvey qui le transforma en réduit fortifié et en changea ainsi complètement l'aspect primitif. En 1886, ce réduit n'offrant plus aucune utilité militaire, fut complètement démoli et à sa place fut construite l'actuelle Direction de l'Artillerie. Derrière le Kinh-Thiên était élevé le Palais du roi, le *Han-lau*, appelé à tort Pagode des Dames, et qui, déjà en 1876, lors de la visite de Pétrus Ky au Tonkin, était com-

plètement délabré. Il n'en reste plus aucune trace.

Les différentes constructions dont nous venons de donner une brève énumération sont les seuls vestiges de l'ancienne citadelle de Hanoi. Tout le reste a été démoli au cours des années 1894-1897. Il aurait été possible à cette époque de sauver cet ensemble et ce ne fut pas sans amertume que Paul Doumer, à son arrivée à Hanoi en 1897, déplora la démolition de ces souvenirs historiques. Ces vestiges, témoins de la première collaboration franco-annamite, celle des premières années du XIX^e siècle, sont tous classés et font l'objet des soins attentifs du Service Archéologique de l'Ecole Française d'Extrême-Orient.



Fig. 6. — Dessin géométral de la porte Doan-Môn, façade extérieure.
(D'après un relevé daté de 1888).



Rencontre avec des pirates sur le plateau Moï

(Suite de la page 10)

Moi-même, je pars en hamac à minuit pour Phanrang. A vingt minutes de marche du village, Thouk, qui est caché dans la forêt, croyant que je le poursuis, décharge les deux derniers coups de mon revolver.

Il faut traverser plusieurs fois la rivière ; mes porteurs ont de l'eau jusqu'au cou, et le courant est terrible. Vers 7 heures du matin, nous tombons au milieu d'une troupe d'éléphants. Une femelle nous charge, accompagnée de son petit. Mes porteurs perdent la tête, posent mon hamac par terre et s'enfuient. Je vais être écrasé, ne pouvant remuer ; mais heureusement, l'éléphant se jette en dehors du sentier, au moment de me passer dessus !

J'arrive enfin à Phanrang, le 26 juin, à 2 heures de l'après-midi. Le télégraphiste, M. Bussert, me reçoit avec une affectueuse sympathie, et je puis me remettre chez lui des émotions un peu vives que je viens d'éprouver.

J'apprends là que mes pirates sont des prisonniers politiques de Binh-thuan, qui se sont révoltés, ont tué le An-sat (colonel annamite) parce qu'il nous avait aidé dans la répression de la dernière révolte, et après avoir échoué dans une tentative de soulèvement de la pro-

vince, grâce à la présence d'esprit et au courage du dôc-phu Nhiêm, représentant le Résident à Phanthiêt, se sont enfuis dans la montagne. Avant de quitter Binh-thuan, ils avaient pillé le trésor de la citadelle.

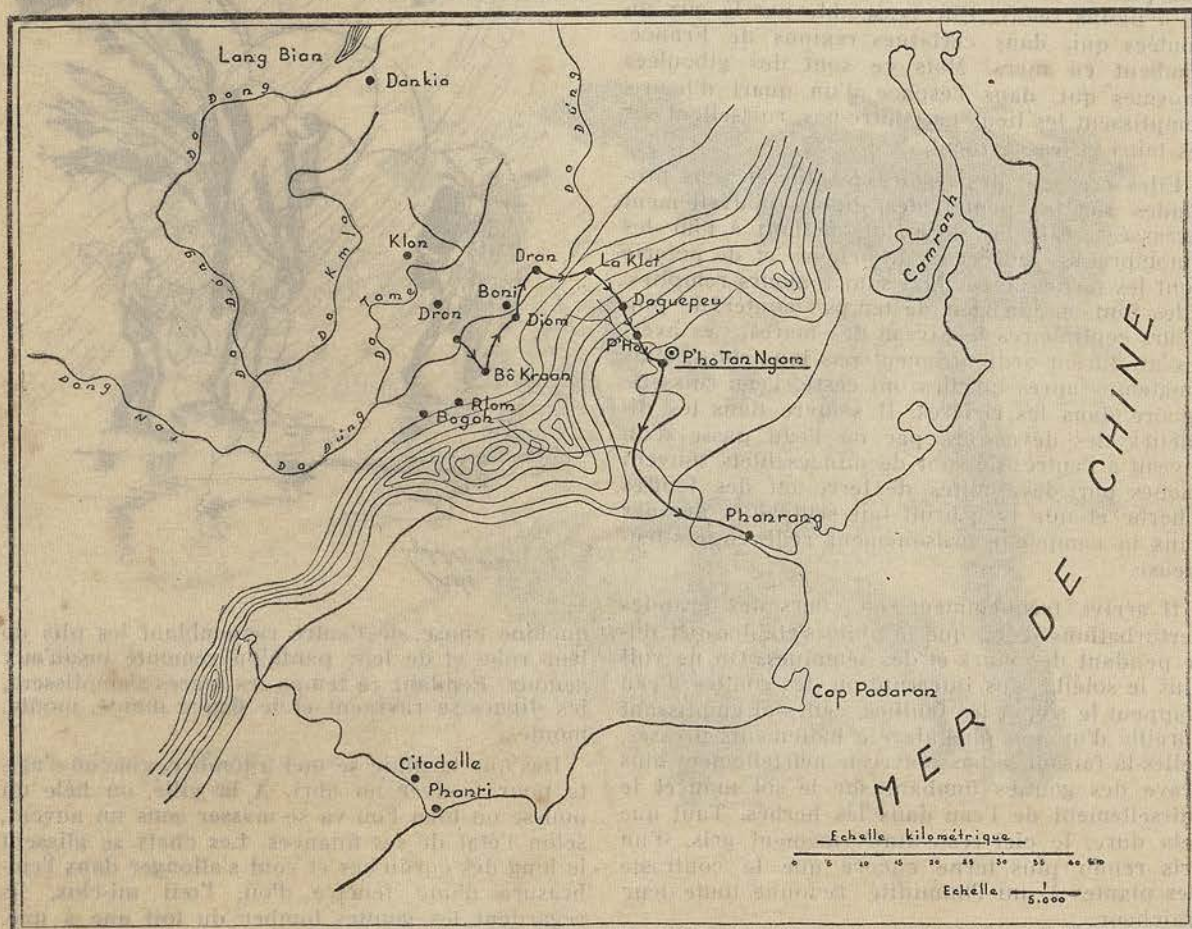
Mes bagages me rejoignent à Phanrang au bout de quelques jours. Outre le prisonnier que j'avais fait, mon boy annamite en a recueilli deux autres en route ; je remets tout ce monde, ainsi que ma prisonnière aux autorités annamites.

Après m'être reposé pendant quelques jours, je gagne Nha-trang par jonque, avec mon matériel.

Le 5 juillet, Thouk est arrêté près de Khanh-hoa. Il raconte qu'après mon attaque, la troupe s'est dispersée, chacun fuyant de son côté. Il a jeté mon fusil dans un buisson, et mon revolver dans un ruisseau. Il me dit que si ses camarades n'avaient pas été si lâches, il m'aurait coupé le cou ! En attendant, c'est lui qui est décapité peu de jours après, le 18 juillet, à Khanh-hoa.

YERSIN.

1893-1942.



LA PLUIE

par G. DUFRESNE (Binh-Yên)

La pluie vient sans crier gare. Cinq minutes avant qu'elle ne tombe, l'air devient sans raison plus frais. Un vague murmure est plutôt senti qu'entendu dans le ciel et d'un côté de l'horizon. Sans que l'on perçoive un vent capable d'amener un tel résultat, les cimes des arbres frémissent, les feuillages verts se décolorent et la pluie se met à tomber, soudainement.

Elle n'est pas en général annoncée, comme en France, par un long prélude de larges gouttes qui s'écrasent sur le sol, grosses, selon l'expression familière, « comme des pièces de cent sous ». Mais l'atmosphère s'imprègne d'humidité en quelques secondes, et, tout de suite, la pluie tombe à pleins seaux. Elle ressemble par là aux giboulées qui, dans certaines régions de France, tombent en mars. Mais ce sont des giboulées énormes qui, dans l'espace d'un quart d'heure, remplissent les lieux en contre-bas, ruissellent sur les talus et les ravinent.

Elles creusent des rigoles de plus en plus profondes sur les pentes des digues nouvellement terrassées. Elle les décapent, mettant à jour les innombrables morceaux de briques et de poterie dont les terres de remblai sont toujours remplies. Elles font, en un rien de temps, monter de plusieurs centimètres le niveau des mares. Ces averses ne durent ordinairement pas longtemps. Mais longtemps après qu'elles ont cessé, l'eau ruisselle encore dans les rizières. Il s'ouvre dans les diguettes des déversoirs par où l'eau passe d'un niveau à l'autre. Ce sont de minces filets souvent cachés par des mottes de terre ou des touffes d'herbe et que leur bruit fait seul alors deviner dans la campagne brusquement redevenue silencieuse.

Il arrive fréquemment, au cours des grandes perturbations d'été, que la pluie s'établisse et dure pendant des jours et des semaines. On ne voit plus le soleil. Sans interruption, les gouttes d'eau frappent le sol, et les feuilles, celles-ci emplissant l'oreille d'un son plus aigre à battements pressés, celles-là faisant la basse avec le martèlement plus grave des gouttes tombant sur le sol mou et le ruissellement de l'eau dans les herbes. Tant que cela dure, le ciel reste uniformément gris, d'un gris rendu plus terne encore que le contraste des plantes à qui l'humidité redonne toute leur fraîcheur.

Il semble qu'un réservoir inépuisable soit accroché là-haut, ou mieux encore que l'atmosphère ne soit qu'une masse de substance grise qui, près du sol, se résout en eau. Et cette eau tombe, sans trop de hâte, couvre d'un fin réseau de lignes claires les masses sombres des feuillages, imbibe le sol et les choses. Les gens passent, d'une main tenant leur parapluie, qui, pour une fois, sert à



quelque chose, de l'autre rassemblant les plis de leur robe et de leur pantalon remonté jusqu'aux genoux. Pendant ce temps les mares s'emplissent, les digues se ravinent et le fleuve monte, monte, monte...

Dès que la pluie se met à tomber, chacun s'agite pour trouver un abri. A la ville, on hèle un pousse ou bien l'on va se masser sous un auvent, selon l'état de ses finances. Les chats se glissent le long des corniches et vont s'allonger dans l'embrasure d'une fenêtre d'où, l'œil mi-clos, ils regardent les gouttes tomber du toit une à une.

Les chiens rentrent en courant, le pelage marbré de taches sombres, et se retirent sous les vérandas, où ils secouent pour se sécher tout un brouillard de gouttelettes.

A la campagne, les travailleurs se contentent, si le village est loin et s'ils jugent que la pluie sera passagère, de s'accroupir sous un arbre ou près d'un buisson. Ils assurent leur chapeau conique et ajustent leur manteau de feuilles. Mais, si l'ouvrage presse et que la pluie ne soit pas trop forte, tant pis ! on continue son travail. Les buffles, qui ne s'émeuvent pas de si peu de chose et d'ailleurs ne craignent pas l'eau, bien au contraire, continuent à brouter d'un air pacifique.

Le campagnard ne garde pas rancune à la pluie. Il est bien trop heureux, lorsque le riz meurt de soif dans la rizière desséchée, de la voir remplir par l'ondée. Ce sont des piastres qui tombent du ciel, ces jours-là, et c'est du loisir lorsque, avant le labourage, elle vient amollir la terre durcie des champs qu'il faut labourer. C'est elle encore qui permettra le pullulement des crabes et des crevettes que l'on pêchera au bord des champs, et dont la saveur remplacera celle du nuoc-mam pour l'assaisonnement du riz quotidien.

Les canards sont heureux aussi, car mille bestioles sortent de terre avec la pluie et leur assu-

rent une abondante pitance. Ils vont en bandes titubantes à travers les herbages et les chemins, traduisent leur joie par des cris discordants et de joyeux battements d'ailes. Les lombrics sortent de terre et leur offrent un mets savoureux. Pour une autre raison en sortent aussi les insectes amoureux de la sécheresse : les petits scolopendres, ou quàn-chiêu, quittent les chaudes crevasses du sol et vont se pelotonner sous les vieilles écorces qui se soulèvent en écailles. Les fourmis y transportent leurs larves et leurs nymphes que l'humidité tuerait. Les arbres sont pour ces races frileuses la digue où l'on va fuir l'inondation.

Chaque être, selon ses habitudes et les nécessités de sa nature, se réjouit ou s'évertue. Puis le beau temps revient. Le ciel gris se déchire comme une vieille étoffe usée, et l'on voit apparaître des coins de bleu lumineux dont les bords sont frangés de coton blanc. Profitons de ces quelques minutes exquises : il fait frais encore, et cela ne durera pas longtemps. Les couleurs sont vives, mais la pleine lumière ne tardera pas à les ternir. Car, une fois le ciel dégagé de ses nuages, le soleil va de nouveau verser sur la terre sa chaleur torride, non moins nécessaire que la pluie. De ces deux forces alternées, les plantes prendront la force de grandir et de fructifier. L'une fait gonfler la graine, l'autre fait mûrir l'épi.



Discours de l'Amiral Jean Decoux à la distribution des prix au Lycée "Chasseloup-Laubat"

MES CHERS AMIS,

Un de vos maîtres éminents, M. Deleamar, vient d'exposer lumineusement devant vous les fondements spirituels de la Révolution Nationale, et l'importance du rôle qui vous est dévolu dans cette grande création de la France nouvelle.

Je veux, à mon tour, vous entretenir de la tâche qui vous attend, et vous montrer la nécessité qui s'impose à vous de faire sans réserve l'effort intellectuel et moral d'où doit logiquement dépendre la réussite de votre vie entière.

Peut-être, avec l'insouciance habituelle de la jeunesse, trouverez-vous mes conseils quelque peu austères : ils ne sont pourtant empreints d'aucun pessimisme. Je suis convaincu, au contraire, que vous pouvez tout espérer de l'avenir, si vous savez cultiver en vous les forces traditionnelles qui ont fait la grandeur de la Nation française.

Pour les plus âgés d'entre vous, la cérémonie qui se déroule aujourd'hui marque la fin de la vie scolaire : l'heure est proche pour eux des décisions qui orienteront leur existence. Je ne dois rien leur dissimuler des difficultés qui les attendent. L'absence de communications avec la Métropole, en rendant impossible la continuation de certaines études, bouleversera sans doute bien des projets de carrière, et obligera même quelques-uns d'entre vous à s'engager dans des voies différentes de celles qu'ils avaient envisagées. Je veux espérer que ces graves préoccupations ne seront pas pour eux un encouragement à la facilité ou à la paresse, et je leur dis, comme le Maréchal l'a recommandé lui-même à tous les Français : « N'attendez rien que de vous-mêmes ».

★★

Si les circonstances vous obligent, dès votre entrée dans la vie, à faire face à des difficultés imprévues, dites-vous bien que vous êtes encore parmi les privilégiés. Les événements qui bouleversent l'univers, n'épargnant ni les individus, ni les peuples, n'ont, ici, modifié que superficiellement les conditions matérielles de l'existence. Aussi avez-vous le devoir impérieux, vous, les jeunes, de mettre à profit cette trêve pour vous préparer sans relâche à aborder avec courage les durs combats qui vous attendent, car les années à venir seront pour tous, dans tous les pays et dans toutes les branches de l'activité humaine, des années de lutte.

Vous devez comprendre que le drame mondial auquel nous assistons marque tragiquement la fin d'une époque dont certains d'entre vous ont pu percevoir le charme apparent fait d'égoïsme, de vanité et d'illusions. Le mirage d'un avenir facile s'est dissipé brutalement, et nous nous trouvons en face d'âpres réalités. Vous n'affronterez utilement celles-ci, avec quelques chances de succès, que si vous avez appris de bonne heure à vous plier à la dure loi de l'effort.

★★

Cet effort, vous l'accomplirez d'abord dans votre tâche scolaire, dont dépend essentiellement l'étape décisive de votre formation première. Vous le

poursuivrez chez vous, dans le strict accomplissement de vos devoirs familiaux, vous le continuerez, parallèlement, dans des groupements de jeunesse, au sein desquels vous ferez l'apprentissage de votre vie sociale.

Ainsi, diront les faibles, voilà nos seuls espoirs, nos seules perspectives : une vie rude, faite seulement d'application acharnée ? Je vous répondrai sans détour : oui. Et j'ajoute qu'il n'y a rien là qui soit de nature à vous décourager. Car, si je ne puis vous promettre les satisfactions matérielles, à la recherche desquelles nous avons trop longtemps gaspillé nos énergies, je puis vous garantir les précieuses satisfactions morales que vous procurera la participation à l'œuvre de la renaissance française.

★★

Jeunes, sur qui repose l'avenir de la Nation, garçons et filles, Français et Indochinois, vous devez donc tout d'abord travailler, longuement et avec ferveur.

Dites-vous bien que la vie tout entière doit se dérouler sous le signe du labeur et du sacrifice.

Et je voudrais que cette nécessité vous apparaisse non comme une malédiction, mais comme une discipline joyeuse et librement consentie. Cette acceptation spontanée du devoir nécessaire, vous l'obtiendrez en vous efforçant de penser sans cesse à notre Patrie blessée, à son avenir, auquel vous devez participer largement, à la place que vous voudriez y tenir. Ce n'est, en effet, que de la résolution profonde de vous tous, que naîtra l'élan collectif qui fera du travail le levier de notre redressement, et créera notre grandeur nouvelle.

★★

Il est bien certain que dans la poursuite de ces buts élevés, nos enfants ne doivent pas demeurer livrés à eux-mêmes, à leurs seules forces. Parents et maîtres doivent les aider de leurs conseils, de leur expérience, de leur exemple.

C'est, là encore, une grande loi, trop souvent perdue de vue, qui doit être remise en honneur. C'est pourquoi je demande aux parents de se pencher avec soin sur l'éducation de leurs enfants. Il en est, hélas ! qui ne portent à leurs études qu'une attention insuffisante, et croient cependant avoir accompli ce qu'ils devaient, considérant sans doute que tout ce qui touche à l'école ne concerne que les professeurs. Certains se satisfont aisément des notes médiocres que rapportent leurs fils ou leurs filles. D'autres, enfin, n'ont qu'un souci purement matériel de leurs obligations tutélaires, et par égoïsme ou paresse, omettent d'imposer à leurs enfants la discipline et la formation morale indispensables, qui ne peuvent s'acquérir complètement qu'au sein même de la cellule familiale.

Ceux-là, je le dis sans détour, manquent gravement à leurs devoirs. La formation de notre jeunesse est une œuvre capitale et complexe, qui ne peut être menée à bien que dans la mesure où tous ceux qui en ont la charge ont constamment présente à l'esprit l'importance de leur tâche, s'y dévouent sans restriction.

A cette œuvre commune, le corps enseignant doit apporter lui aussi le concours d'un esprit neuf, dégagé des clichés surannés, des préjugés et des routines, et s'inspirant des principes lumineux tracés par le Maréchal, Chef de l'Etat. J'attends donc de tous les maîtres une abnégation entière, un dévouement absolu à cette grande entreprise, essentielle pour l'avenir du pays : former les citoyens de demain.

**

Reprenant les enseignements du Maréchal, je vous ai exhortés, mes chers amis, à cultiver en vous « le sens et le goût de l'effort ». Je vous rappellerai aussi ses appels à la loyauté et à la franchise.

La loyauté est une vieille vertu française, puisque les codes de chevaleries étaient entièrement basés sur elle. Mais elle fait pendant longtemps reléguée à l'arrière-plan, et, la recherche des satisfactions matérielles prenant le pas sur toute autre considération, on a cherché à diluer l'esprit national dans de dangereux systèmes de facilité.

Les temps nouveaux et difficiles que nous vivons demandent la restauration des valeurs qui ont présidé à la formation de notre unité nationale, car ce n'est point par des subterfuges et des combinaisons hasardeuses que notre sort futur sera fixé, mais par l'accomplissement loyal de notre devoir.

Cette loyauté devra être la règle générale de nos existences, et je voudrais que, déjà, elle guide et inspire votre vie scolaire.

Un souffle nouveau commence déjà à balayer les réseaux paralysants d'anciens modes de pensée et d'action, et sous un ciel encore menaçant naît une grande espérance. Justifiez celle-ci en prenant au plus profond de vous-mêmes des résolutions viriles et en répondant à l'appel de notre Chef.

Courageux et loyaux, à l'exemple de celui qui, aux heures les plus sombres de son histoire, n'a pas craint de prendre dans ses mains puissantes le destin même de la France, engagez-vous sans faiblesse dans le chemin qu'il vous assigne, chemin difficile certes, mais qui, lumineux et direct, conduira la France et l'Empire vers un avenir meilleur.

La Semaine dans le Monde

LES INFORMATIONS DE LA SEMAINE DU 20 AU 27 JUILLET 1942

LES OPERATIONS EN EXTRÊME-ORIENT

Dans le Pacifique.

Le G. Q. G. impérial nippon a annoncé le 27 juillet que, d'après les renseignements qui lui étaient parvenus, il fallait ajouter 2 navires alliés jaugeant 71.000 tonnes aux pertes déjà annoncées le 18 juillet, ce qui représente pour le mois de juin 23 navires alliés coulés jaugeant au total 271.000 tonnes.

Nouveau débarquement japonais en Nouvelle-Guinée.

Le 23 juillet, les Japonais ont débarqué à Buma et à Gona sur la côte Nord-Est de la Nouvelle-Guinée. Malgré l'obstacle que constitue la chaîne de montagnes qui traverse la partie Sud-Est de l'île, la menace se rapproche de Port-Moresby qui ne se trouve plus qu'à 150 kilomètres environ des nouvelles positions nippones.

En Chine.

Les forces japonaises ont procédé à des opérations de nettoyage dans les provinces du Hopei, du Honan et du Shantung.

Le 22 juillet, pour la première fois depuis le déclenchement de la guerre dans le Pacifique, les avions japonais ont bombardé Chungking, lançant pendant trois heures consécutives des bombes explosives et incendiaires sur les objectifs militaires de la capitale de Chang-Kai-Shek.

SUR LES FRONTS D'EUROPE ET D'AFRIQUE

En Russie.

Les troupes allemandes venant de Taganrog et qui avaient suivi le littoral de la Mer d'Azov ont conju-

gué leurs efforts avec les forces venant du Nord et du Nord-Est pour investir Rostov qui a été pris d'assaut le 24 juillet.

Tout le bassin du Donetz est maintenant en la possession de l'armée du maréchal von Bock qui a déjà réussi à constituer plusieurs têtes de pont sur le Don en vue de poursuivre son offensive vers le Sud.

A Voronej, les troupes soviétiques attaquent avec opiniâtreté les forces allemandes qui se tiennent sur la défensive et ont dû se replier sur plusieurs points.

De source soviétique, on annonce qu'une attaque russe qui a été déclenchée le 24 juillet dans le secteur de Briansk se développe favorablement. Il s'agit de toute évidence d'alléger la pression sur l'armée du maréchal Timochenko en attirant les réserves allemandes sur d'autres points du front oriental.

En Afrique du Nord.

Les forces britanniques ont réussi à améliorer leurs positions d'El Alamein en achevant l'occupation de la hauteur de Tell El Eleisa.

D'après un communiqué de Rome du 24 juillet, les troupes italiennes ont occupé l'oasis de Siwa, en territoire égyptien.

Atlantique.

Des sous-marins allemands ont coulé au Nord des Açores 7 bâtiments jaugeant 38.000 tonnes naviguant en convoi.

Un sous-marin allemand, pénétrant dans le Saint-Laurent, a coulé 3 navires totalisant 15.000 tonnes.

Enfin, dans les eaux côtières des Etats-Unis, 6 navires totalisant 51.000 tonnes ont été détruits.

Ces pertes deviennent tellement catastrophiques que les Américains songent de plus en plus à construire une flotte de transport aérienne avec les avions types « Mars » de 70 tonnes.

En Méditerranée.

Le bombardement de Malte continue. De son côté l'aviation alliée cherche à empêcher le ravitaillement des forces du maréchal Rommel en attaquant fréquemment les ports de Tobrouk et de Sidi El Barrani.

EN ANGLETERRE**L'ouverture du second front.**

L'opinion anglo-saxonne, très préoccupée des revers russes, réclame avec une insistance de plus en plus grande l'ouverture d'un second front. Il est probable que les entretiens récents de M. Litvinoff avec M. Roosevelt à la Maison Blanche et de M. Maisky avec les membres du Cabinet de guerre de Londres ont été motivés par une demande d'aide immédiate de l'U. R. S. S.

Comme le fait remarquer avec beaucoup de justesse le correspondant à Rome de la *Tribune de Lausanne* :

« L'avance allemande en Russie est désormais allée si loin que d'ores et déjà on peut constater que le second front, s'il est ouvert dans un proche avenir le sera en faveur d'une Russie affaiblie conformément au désir des capitalistes britanniques et non

en faveur d'une Russie en pleine possession de ses moyens, selon les désirs des hommes d'Etat soviétique. »

EN FRANCE**Le Maréchal Pétain visite les « Compagnons de France » à Randan.**

Le 26 juillet, les Compagnons de France ont célébré en présence du Maréchal Pétain, à Randan, le 2^e anniversaire de leur fondation.

5.000 compagnons ont défilé devant le Chef de l'Etat qui leur a remis leur fanion national.

Le voyage du Commandant Gaudillière.

Pour la première fois depuis l'agression britannique contre Diégo-Suarez, la liaison aérienne a été réalisée entre la France et Madagascar.

Parti le 11 juillet, le commandant Gaudillière s'est arrêté à l'aller et au retour à Djibouti. Il a transporté un volumineux courrier et de la pharmacie. Revenu à Vichy le 26 juillet, il a pu témoigner du courage des Français coupés de la Métropole qui restent étroitement unis autour du pavillon national.

REVUE DE LA PRESSE INDOCHINOISE

Pays de France et Pays d'Annam.

M. Pham-duy-Khiêm s'est qualifié quelque part d'au moins aussi français que la plupart des Français tout en demeurant aussi profondément annamite qu'on peut l'être, mais il ne s'est pas contenté de l'affirmer, à maintes reprises, il en a donné la preuve. La parution de son dernier livre *Mélanges* a donné à M. Vallory dans l'ACTION du 21 juillet dernier, l'occasion d'agiter le problème de la collaboration franco-annamite.

Parler de la France et du pays d'Annam, écrit-il, est chose difficile.

Venues du même fond éternel de la nature humaine, des théories extérieurement ressemblantes président maintenant à l'évolution de nos deux civilisations.

Mais au delà de ce parallélisme, il est certaines natures d'élite qui semblent désignées pour incarner la synthèse des deux cultures.

M. Pham-duy-Khiêm fait partie de cette élite.

L'auteur analyse l'ouvrage de M. Pham-duy-Khiêm d'Hanoi à la Courtoine et nous dit sa conviction de la réalisation d'une véritable collaboration franco-annamite.

Ce livre montre combien peuvent se rejoindre les âmes du pays de France et du pays d'Annam. Au milieu de la tourmente, c'est un chant d'amour et de gloire vers la France.

Qu'il vienne d'un Annamite est pour nous, Français, une raison et d'espoir et de joie.

Révolution Nationale et tradition politique annamite.

Lorsque le grand Truong-dang-Quê prit sa retraite, l'Empereur Tu-Duc lui décerna une poésie, est-il écrit dans les Annales. Cette poésie contient une conception du gouvernement qui est de la tradition annamite, la plus ancienne et la plus authentique. Analysant ce poème, M. Nguyen-tien-Lang écrit, dans la GAZETTE DE HUE du 18 juillet.

Gouverner les hommes est une charge, qui comporte une responsabilité, les honneurs ne sont que la traduction de cette responsabilité ; il est frappant de voir que, dans les deux premiers vers du poème que nous avons essayé de traduire plus haut, le Souverain compare, risquant la trivialité, les mandarins de rang secondaire à ce bétail que l'on n'engraisse pas dans une pensée désintéressée et les mandarins de haut grade, à ce buffle du Nam-Giao. Dans ces conditions et sans que la chose dût être dite, il allait de soi que le Chef Suprême se sentait plus respon-

sable encore, d'une responsabilité à la mesure de son rang.

Des paroles de Tu-Duc, on peut conclure avec M. Nguyen-tien-Lang :

Le Chef Suprême ne peut rien, si ses délégués et ses mandants manquent du sens de leurs responsabilités personnelles ; et ces derniers ne peuvent rien si les populations elles-mêmes ne savent pas que chacun est responsable pour sa part du destin de la Patrie.

Si nous revenons au présent, il n'est pas sans intérêt de constater que l'un des services, non des moindres que le Gouvernement de Restauration Nationale aura rendu à la France et à l'Empire et une des affinités les plus intéressantes qui se puissent constater entre Philippe Pétain, représentant et continuateur de la tradition politique française et la tradition la plus pure de la politique dans la cité sino-annamite, ce sera cette remise en lumière de la notion de responsabilité à tous les degrés de la vie publique.

L'individualité de l'Indochine.

L'Indochine est un pays majeur, jouissant d'une vitalité propre qui lui permet de maintenir son équilibre dans un monde en pleine évolution. Elle forme une communauté distincte des pays environnants, de par sa position géographique et spirituelle, à l'extrémité du continent asiatique. Le quotidien du soir, les NOUVELLES de Saigon, écrivait le 29 juillet :

Le même phénomène de cristallisation s'est produit autour du noyau français dans toutes les parties de notre Empire. L'influence française a marqué assez profondément de son empreinte les populations protégées, pour que le seul fait de relever de la France, les fasse se considérer comme nettement distinctes des peuples voisins. En Indochine, cependant, le cas est un peu différent. La notion d'autonomie géographique y est, si possible, encore plus nettement perçue qu'en d'autres régions de notre domaine colonial. C'est qu'en effet l'intervention de la France dans le pays, son long travail d'unification n'ont fait que consacrer une réalité géographique. On peut dire que l'Indochine, avant d'être l'œuvre des hommes, est l'œuvre de la nature. Elle est le résultat de l'action convergente d'éléments physiques et humains et c'est ce qui explique son unité, sa cohésion indétructible.

L'auteur évoque les limites naturelles, les formes harmonieuses du pays, une heureuse répartition des ressources, la variété des populations et en arrive aux rapports entre la France et l'Indochine et l'aide ap-

portée par Mgr Pigneau de Béhaine à l'Empereur Gia-Long.

Ainsi ce sont des Français qui, au moment où la puissance annamite était gravement ébranlée par des dissensions intérieures, permirent à la dynastie encore régnante de raffermir son autorité, de refaire l'unité du pays et de donner une vigoureuse impulsion à la race annamite, premier artisan de l'unification indochinoise.

Mais une autre intervention française allait, en protégeant une autre race au passé brillant, rétablir l'équilibre racial de l'Indochine et permettre aux populations khmères de vivre et de prospérer sur les territoires de leurs glorieux ancêtres.

N'y a-t-il pas dans ces deux apparitions de la France, à soixante ans de distance, à des dates cruciales, comme le signe de la prédestination de la France et de l'Indochine à unir leurs existences et à travailler ensemble à la même œuvre ?

Patriotisme et esprit social.

L'intérêt général doit, en toutes occasions, primer l'intérêt individuel, écrit le VIET-CUONG du 21 juillet. Cet axiome est conforme à la doctrine du Maréchal et aux traditions du peuple annamite. L'union et la solidarité, en vue d'un intérêt commun, existent depuis longtemps sur la terre du Viêt-Nam et nombreuses sont les communautés naturelles : la profession, le village, etc... Les religions, elles-mêmes, recommandant la charité, l'entraide, l'esprit de famille. Le journal poursuit :

Chez nous, le patriotisme des temps millénaires n'a jamais disparu, car nous avons pris l'Empereur comme symbole de la nation et nous sommes heureux de bénéficier des faveurs du Souverain.

Le patriotisme et l'esprit social ont fait naître chez nous beaucoup de héros. Les eaux du Lang-Bac et les vagues de Bach-Dang sont encore là pour nous rappeler les exploits de nos chers disparus.

En suivant le Maréchal, aucun préjugé, aucune erreur ne pourront faire oublier au citoyen ses devoirs envers la Nation.

Les paroles du Maréchal et nos traditions nous rappellent que nous devons avoir l'esprit social et aimer la patrie. C'est en aimant notre patrie que nous manifesterons notre profond attachement pour la France protectrice qui est en train de nous conduire sur la voie du redressement.

L'Art Indochinois à Tokio.

L'Indochine organise, à Tokio, en 1943, une exposition d'art moderne qui permettra aux visiteurs japonais de s'initier à une forme d'art nouvelle et d'apprécier les œuvres nées du contact de deux conceptions, de deux techniques : celles de l'Occident et de l'Extrême-Orient. M. Louis Vaucelle, dans un récent numéro de la DEPECHE souligne le caractère particulier de l'art indochinois, véritable messager de la culture française. La France a respecté le patrimoine artistique et culturel des populations indochinoises, elle a conservé leur génie et leur inspiration, les enrichissant seulement de ses méthodes et de ses moyens d'expression. Aussi bien l'Indochine était-elle bien placée pour représenter la France à Tokio.

Riche doublement et de l'héritage qu'elle a reçu de la France et de son propre héritage, l'Indochine est donc bien placée pour être, en Extrême-Orient, le héraut de la culture française, pour en étendre le rayonnement dans tous les pays que baigne le Pacifique, pour en révéler la féconde et vigoureuse originalité aux peuples de ce côté-ci de la terre, qui n'en connaissent, trop souvent, qu'une image fragmentaire ou adultérée.

Imprégnée, comme elle l'est, d'esprit français, de civilisation française, l'Indochine, en se faisant connaître, fait du même coup connaître la France à laquelle une intime et déjà longue communion d'intelligence et de cœur, la relie étroitement, il serait plus vrai de dire l'attache indissolublement.

Religieuses Annamites.

Le magnifique spectacle de l'œuvre de charité, chaque jour poursuivie par nos religieuses, n'a pas laissé indifférentes les jeunes femmes annamites que leur foi amena au pied de nos autels. Ayant un même idéal chrétien, douées d'un même désir de sacrifice et de dévouement, comme leurs sœurs françaises, les religieuses annamites se sont penchées sur la douleur des malades et la misère des pauvres. M. René Plesnoy nous parle en termes émouvants dans L'OPINION du 17 juillet de l'œuvre accomplie par elles en Cochinchine :

Dans les débuts de l'arrivée des missionnaires en Indochine, ces humbles et pieuses filles furent les premières à subir les épreuves de la persécution. C'étaient le plus souvent leurs maisons qui servaient d'asile aux proscrits. C'étaient elles qui se glissaient dans les cachots pour porter aux confesseurs de la foi, la nourriture et les petites douceurs qu'on pouvait leur procurer ; plus d'une fois, comme aux jours de la primitive Eglise, ces femmes intrépides furent chargées d'apporter au martyr leur dernier viatique. Là où le prêtre ne pouvait pénétrer, elles allaient hardiment, protégées par leur habit de femme et le rayonnement de leur charité. Elles consolait les affligés, secouraient les malheureux, relevaient les apostats.

Là ne s'est pas bornée l'action des religieuses annamites. Elles ont encore dirigé des écoles provinciales des asiles d'indigents, des crèches.

Menant une vie pauvre, laborieuse, pénitente, à l'abri des dangers du monde, elles se dévouent nuit et jour comme leurs sœurs françaises pour faire le bien.

Après avoir évoqué en quelques mots, l'activité des sœurs des Amantes de la Croix et des Filles de Marie, leurs crèches, leurs orphelinats, l'auteur conclut :

Dans l'immense domaine de la charité chrétienne, une collaboration féconde s'est établie entre religieuses françaises et annamites.

Les populations indochinoises, bénéficiaires de cette action commune, savent à présent qu'elles le doivent à la France généreuse et humaine.

La France sème largement le bien ; les moissons dorées ne feront pas oublier la semeuse qui a travaillé sur le sol aride et sous un ciel dur parce que le cœur des hommes de ce pays n'est pas ingrat.

La Foire de Saigon.

Il n'est pas trop tôt pour en parler, dit M. Paul Munier dans la VOLONTE INDOCHINOISE du 24 juillet. Après le succès remarquable obtenu par la Foire de Hanoi, il est à souhaiter que celui de la Foire de Saigon soit plus grand encore. Pourra-t-on faire du nouveau ? Voici déjà une innovation :

Jusqu'ici nos foires étaient un ensemble de présentations individuelles ou groupées par villes, par provinces. Cela se comprenait fort bien mais avait un inconvénient : des répétitions nombreuses, une sorte de confusion générale découlant de trop de mélanges. Même l'organisation de pavillons spéciaux, tel celui des petites industries, n'y obviât pas complètement et c'est ainsi qu'on retrouvait dans plusieurs stands particuliers ou stands provinciaux, des instruments ou produits d'artisanat ayant leur place naturelle aux stands des petites industries. Beaucoup de stands se répétaient ainsi, et il était souvent difficile de faire des comparaisons, de tirer de l'exposition tout l'enseignement qu'elle comportait.

A Saigon, on va faire autrement, et la décision prise est des plus heureuses. Au lieu d'exposer par maison ou par province, on exposera par genre de production, avec toutes les indications nécessaires d'origine, cela va de soi.

La foire de Saigon sera composée de pavillons spécialisés ; ici le riz, ici le cuir, ici la dentelle. Infinitement moins confuse que les foires organisées jusqu'ici, elle permettra au visiteur de consacrer plus particulièrement son temps aux produits intéressants davantage et, dans chaque partie de l'exposition, il pourra réunir une documentation comparative plus commode, plus sûre, certainement meilleure.

LA VIE INDOCHINOISE

Le Gouverneur Général à Dalat.

Le 20 juillet, l'Amiral Decoux, Gouverneur Général de l'Indochine, s'est rendu au bureau d'urbanisme de Dalat et a examiné le plan d'urbanisme de la station, ainsi que les projets d'ameublement des villas de la future cité Jean-Decoux.

Le 23 juillet, le Gouverneur Général a reconnu le tracé de la nouvelle route de Dalat à Ankrœt.

Les inspections du Résident Supérieur au Tonkin.

M. Pierre Delsalle, Résident Supérieur au Tonkin, a visité le 21 juillet, l'état d'avancement des travaux de déblaiement et de réfection de la route du Tam-Do, coupée par des éboulements dus aux grosses pluies.

Le même jour il inspectait, avec le Résident de Phuc-yên, un chantier sur la route provinciale des Quatre-Colonnes, puis se rendait sur la digue de Ngo-Do, rompue en plusieurs endroits par la crue.

Le Résident Supérieur au Tonkin reçoit les lauréats du Concours général.

Les deux lauréats du Concours général, MM. Pham-Juy et Nguyen-Quoi, élèves du lycée Khai-Dinh, à Hué, ont été présentés le 20 juillet à M. Pierre Delsalle, Résident Supérieur au Tonkin, qui les a félicités et leur a remis deux exemplaires des *Paroles du Maréchal*, superbement reliés et revêtus d'une dédicace de l'Amiral Decoux.

Le départ de M. Morizon.

M. Morizon, administrateur des Services civils, détaché à la Cour en qualité de Conseiller particulier de S. M. Norodom Sihanouk, quittant le Cambodge pour aller prendre ses nouvelles fonctions de Commissaire du Gouvernement à Luang-Prabang, S. M. le Roi du Cambodge a offert en son honneur un dîner d'adieu.

Décès de S. E. Mai-trung-Cat, Tông-dôc en retraite.

S. E. Mai-trung-Cat, tông-dôc en retraite, est décédé au village de Ro-nha, province de Kiên-an, à l'âge de 86 ans.

Les obsèques S. E. Mai-trung-Cat.

Le 24 juillet ont eu lieu à Ra-nha, province de Kiên-an, les obsèques de S. E. Mai-trung-Cat, tông-dôc en retraite.

M. Edouard Delsalle, Inspecteur des Affaires administratives, représentait le Gouverneur Général et le Résident Supérieur.

L'inondation dans le Phuc-Yên.

La digue de la rive droite du Song Cau s'étant affaïssée, le territoire de Ngo-Do, phu de Da-phuc, province de Phuc-yên, a été inondé.

Le délégué du Résident Supérieur au Tonkin s'est rendu sur les lieux le jour même et a présidé à l'organisation des secours.

Le statut du personnel autochtone de l'Annam.

Par arrêté du 25 juin, a été consacré le statut du personnel autochtone de l'Annam, donnant des avantages comparables à ceux des fonctionnaires des cadres permanentes, aux fonctionnaires mois en service dans les provinces de Kontum, Pleiku, Darlac, Lang-Biang et Haut-Donnai.

L'alcool en pays Moï.

Un arrêté en date du 9 juillet a interdit la vente de l'alcool distillé dans les régions mois d'Indochine.

Acte de courage.

Le 11 juillet, au bac de Tan-Dê, une femme annamite s'étant jetée dans le fleuve en pleine crue, un Européen, M. Ségué, ingénieur à Haiphong, s'élança

sans prendre le temps de se déshabiller, et réussit à la sauver, en dépit de la violence du courant.

Le Camp de jeunesse de Tuong-Mai.

M. l'Inspecteur général Charton, Directeur de l'Instruction publique, a visité, le 26 juillet, le camp de jeunesse de Tuong-mai.

Exposition japonaise à Hué.

Le 23 juillet a été inaugurée, à Hué, une exposition japonaise de photographies de guerre.

Condamnation de M. Ardin.

La Cour criminelle de Saigon a condamné M. Ardin, poursuivi pour faux et usage de faux, à cinq ans de réclusion et 500 francs d'amende.

Condamnation de M. J. Boy-Landry.

Le Tribunal correctionnel français de Saigon a condamné M. Boy Landry à six mois de prison avec sursis et 6.000 francs d'amende, et M^{me} J. Boy Landry à 1.000 francs d'amende avec sursis pour trafic de stupéfiants.

Dans la même affaire, M. Vandelet et M^{me} Vandelet recollent 4 mois de prison ferme.

Du 3 au 9 août

Écoutez RADIO-SAIGON.

Lundi 3. — 12 h. 20 à 12 h. 35 : Orchestre de Groot ; — 19 h. 45 : *Les horloges et les montres depuis l'antiquité*, par Louis Charpentier ; — 20 h. 15 : La semaine de Radio-Saigon ; — 20 h. 17 : Concert ; — 21 h. 00 : *Au fil des Ondes*, chronique saigonaise, par Roméas ; — 21 h. 15 : Vos disques préférés.

Mardi 4. — 12 h. 20 à 12 h. 35 : Les joyeux compagnons ; — 19 h. 45 : *Les entretiens littéraires*, de Charles Cerighelli : « Le Théâtre au XVIII^e siècle et Beaumarchais » ; — 20 h. 15 : *Le Message du jour*, par la Légion ; — 20 h. 20 : *Le Kilomètre 83*, d'après Henri Daguierche ; — 21 h. 00 à 21 h. 30 : *Les chanteurs de charme* : Jean Sablon, Jean Lumière, Germaine Sablon, Lucienne Boyer.

Mercredi 5. — 12 h. 20 à 12 h. 35 : Piano syncopé ; — 17 h. 00 à 17 h. 45 (25 m. seulement) : Informations-Concert ; — 19 h. 45 : *Pour les enfants* : Chansons ; — 20 h. 00 : Informations ; — 20 h. 15 : *Symphonie n° 4*, de Mendelssohn, et *Symphonie n° 40*, de Mozart ; — 21 h. 00 : Vos disques préférés ; — 21 h. 15 : Chronique des livres.

Jeudi 6. — 12 h. 20 à 12 h. 35 : Musique militaire ; — 17 h. 00 à 17 h. 45 (25 m. seulement) : Informations-Concert ; — 19 h. 45 : Concert ; — 19 h. 55 : *Le Message du jour* ; — 20 h. 15 : Théâtre : *Madame Bovary*, pièce de Gaston Baty, d'après Flaubert.

Vendredi 7. — 12 h. 20 à 12 h. 35 : Chansons de Germaine Feraldy et Jean Planel ; — 17 h. 00 à 17 h. 45 (25 m. seulement) : Informations-Concert ; — 19 h. 45 : *La lettre du Tonkin*, de Paul Munier ; — 20 h. 15 : *Le Message du jour* ; — 20 h. 20 : *Quatuor en si majeur*, de Marcel Delannoy ; — 21 h. 00 : Concert par l'Orchestre de chambre de Radio-Saigon : 1^o *Ouverture des Saltimbanques*, de Louis Ganne ; 2^o *Chanson triste et Romance en fa mineur*, de Tchaïkowsky ; 3^o *La Traviata*, fantaisie (sélection), de Verdi.

Samedi 8. — 12 h. 20 à 12 h. 35 : Orgue de cinéma ; — 17 h. 00 à 17 h. 45 (25 m. seulement) : Informations-Concert ; — 19 h. 45 : Causerie d'actualité ; — 20 h. 15 : *Le Message du jour* ; — 20 h. 20 : *Le Casino des Illusions* ; — 20 h. 50 : Musique de danse.

Dimanche 9. — 12 h. 20 à 12 h. 35 : Danses sud-américaines ; — 17 h. 00 à 17 h. 45 (25 m. seulement) : Informations-Concert ; — 19 h. 45 : *Les chars d'assaut il y a vingt-cinq ans*, par M^{re} Maurice Bernard ; — 20 h. 07 : La semaine dans le monde ; — 20 h. 15 à 21 h. 30 : *Le Barbier de Séville*, opéra-comique de Rossini, 1^{re} partie.

Naissances, Mariages, Décès...

Naissances.

COCHINCHINE

PASCAL-PAUL, fils de M^{me} et M. Jacques About, directeur de la Plantation de Ong-Quê.

THÉRÈSE-MADELEINE, fille de M^{me} et M. Tran-Thanh.

ARMAND-RAYMOND, fils de M^{me} et M. Raymond Ignato.

AGNÈS-JOSETTE-CHARLOTTE, fille de M^{me} et M. Paris, administrateur des Services civils.

AGNÈS-MARIE-SOLANGE, fille de M^{me} et M. Jarsaillon, enseigne de vaisseau.

HOA-BINH, fils de M^{me} et M. Nguyễn-ngoc-Duong, ingénieur-électricien (10 juillet 1942).

MARIE-FRANCE-RENÉE-EDMONDE, fille de M^{me} et M. Elie Etienne, lieutenant au 5^e R. A. C. (17 juillet 1942).

GINETTE-FLORA, fille de M^{me} et M. Bui-duy-Hoi, propriétaire foncier (18 juillet 1942).

TONKIN

FRANÇOIS-PAUL, fils de M^{me} et M. François-André Piétri, commandant de justice militaire (15 juillet 1942).

JACQUELINE-MARIE, fille de M^{me} et M. Robert Guéguen, commis (16 juillet 1942).

ANNIE-FRANCE, fille de M^{me} et M. Marcel-Ernest Cormeraie, garde principal de la Garde Indochinoise (20 juillet 1942).

Prochains mariages.

ANNAM

M. MARCEL SIX, délégué administratif à Phu-Qui, avec M^{lle} MARGUERITE CHEVANCE.

Mariages.

ANNAM

M. RENÉ LABANE, aspirant, avec M^{lle} CHARLOTTE SERVAT (13 juillet 1942).

Décès.

ANNAM

M. CAMILLE-AUGUSTIN HUET (16 juillet 1942).

COCHINCHINE

M. GIANG-VAN-NHAM (14 juillet 1942).

M. DANG-VAN-PHU (15 juillet 1942).

M. ELIE-JEAN PERHIRIN, second maître-timonnier à l'Unité Marine (17 juillet 1942).

TONKIN

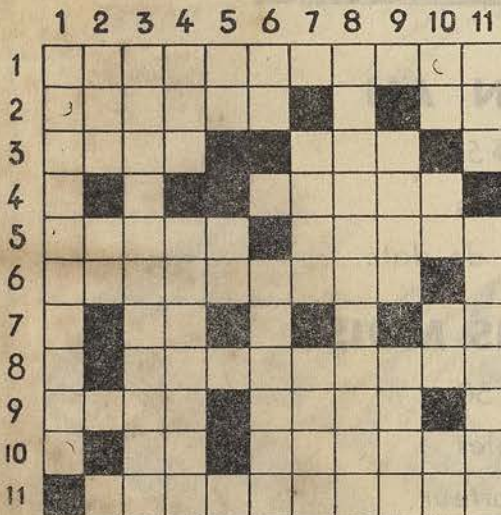
M. LOUIS DARLES, inspecteur général de l'U. C. I. A. (17 juillet 1942).

M. ANDRÉ ROGER, canonier (19 juillet 1942).

S. E. MAI-TRUNG-CAT, tòng-dóc en retraite (24 juillet 1942).

M^{me} JULIEN (16 juillet 1942).

MOTS CROISÉS N° 78



Horizontalement.

- Opéra romanesque d'Alfred Blau et Louis de Gramont, musique de Massenet.
- Prénom féminin — Délices des chiens.
- Soutire — Argile rouge ou jaune.
- Fils d'Hellen.
- Complet — Elève de Raphael.
- Affreux.
- Fin d'infinitif — Possessif.
- Dans un certain langage — Plaisantes — Amusantes.
- Insecte dyptère brachycère — Issues de...
- Initiales d'un grand écrivain breton — Soldat d'un corps d'infanterie française.
- Fleuve de France — Région du corps du bœuf comprise en l'extrémité inférieure de la cuisse et la partie postérieure du ventre.

Verticalement.

- Nom sous lequel les Grecs honoraient la liberté comme divinité.
- Terre — Passage frontière des Pyrénées.
- Pédantismes.
- Joint — Qui est en retard.
- Abréviation d'un titre honorifique — Mesure itinéraire chinoise.
- Note — Basane.
- Pleinement repu — Pronom masculin.
- Fenêtre ronde.
- Règles obligatoires ou nécessaires — Ex-empeur.
- Note — Deux initiales de points cardinaux — Règle — Interjection.
- Levant — Bien ouvertes.

SOLUTION DES MOTS CROISÉS N° 77

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1	A	U	T	O	P	S	I	E		A	P
2	R		O	L	I	F	A	N	T		L
3	B	E	N	I	R	A			H		A
4	I	L		G	E	X			E	O	S
5	T	A	Z	A				T	O	A	S
6	R		E	R			P	O	S	T	E
7	A	U	S	C	U	L	T	E	R		O
8	I	S	T	H	M	E		I	E		N
9	R		E	I		V	A	L		D	
10	E	T		E	T	R	I	L	L	E	R
11	S	E	S		A	E	R	E	E		O

VOTRE INTÉRÊT

VOTRE DEVOIR

*Ne laissez pas vos capitaux improductifs.
Donnez sans hésiter votre appui
au Gouvernement.*



Souscrivez aux
**BONS DU TRÉSOR
INDOCHINOIS**

TAUX D'INTÉRÊT ANNUEL 2,50 %

BONS A UN AN

émis à 97\$ 50

remboursables

au pair à un an de date

BONS A TROIS MOIS

émis à 99\$ 50

remboursables

au gré du porteur

au pair	à TROIS MOIS de date
à 100\$ 60	à SIX MOIS de date
à 101\$ 20	à NEUF MOIS de date
à 102\$	à UN AN de date

Vous trouverez aux guichets des Banques, des comptables du Trésor et de l'Enregistrement des coupures de 50 - 100 - 1.000 - 10.000 et 100.000 piastres.

Imprimerie **TAUPIN & C^{IE}**

8-10-12 RUE DUVILLIER - HANOI

LE BUREAU EST OUVERT:

LE MATIN:
de 7h. à 11h.30

L'APRÈS-MIDI:
de 13h.30 à 18h.





Rampant en forme de dragon de l'escalier principal du Kinh-Thiên.

Cliché E.F.E.O.